

CHAUDIERE MURALE

oceane

Modèles 24 KI - 24 KI VMC

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR ET LE SERVICE APRES-VENTE



Les chaudières **OCEANE RIELLO** sont conformes aux normes suivantes:

- Norme Gaz 90/396/CEE
- Norme Rendements 92/42/CEE
- Norme Compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE
- Norme Basse Tension 73/23/CEE
- **TEXTES REGLEMENTAIRES POUR LA VMC**

Arrêté du 25 Avril 1985 modifié le 30 mai 1989: relatif à la vérification et à l'entretien des installations collective de VMC gaz. Norme P50-410: règles de conception et de dimensionnement (DTU 68-1)

Norme P50-411: exécution des installations de ventilation mécanique (DTU 68-2).

- **AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES**

Conformément à l'Arrêté du 30 mai 1989, les installations de Ventilation Mécanique Controlée (VMC) doivent être équipées d'un dispositif de sécurité collective (DSC) interrompant le fonctionnement de chacune des chaudières en cas d'arrêt de l'extracteur.

Norme P51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 Octobre 1969: conduit de fumée desservant les logement.

Arrêté du 22 Octobre 1969 et Arrêté du 24 Mars 1982: aération des logements.



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- De modèles distincts (modèle 1,2,3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.
- De "modèle 4" après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

Monsieur,

*Nous vous félicitons pour avoir proposé une chaudière **OCEANE RIELLO** qui est en mesure de garantir le meilleur bien-être pour longtemps et une grande fiabilité, qualité, sécurité ainsi qu'un bon rendement.*

Vous trouverez à l'intérieur de ce livret toute information nécessaire, à notre avis, pour une installation de la chaudière plus correcte et plus simple sans rien vouloir ajouter à votre compétence et à votre capacité technique.

En vous remerciant encore pour votre choix, nous vous souhaitons un bon travail.

TABLE DES MATIERES

GENERAL

Avertissements	pag.	4
Normes de sécurité de base	pag.	4
Description de l'appareil	pag.	5
Dispositifs de sûreté	pag.	5
Structure	pag.	6
Données techniques	pag.	7
Fonctionnement multigaz	pag.	8
Circuit hydraulique	pag.	9
Circulateur	pag.	9
Schéma électrique fonctionnel	pag.	10
Schéma électrique multifilaire	pag.	11

INSTALLATEUR

Panneau de commande	pag.	12
Réception du produit	pag.	13
Dimensions et poids	pag.	13
Fixation	pag.	13
Lieu d'installation de la chaudière	pag.	14
Installation de la chaudière	pag.	14
Connexions hydrauliques	pag.	15
Connexions électriques	pag.	15
Connexion gaz	pag.	17
Evacuation des fumées et aspiration air comburant	pag.	17
Charge et vidange installations	pag.	18

SERVICE APRES-VENTE

Avant la première mise en marche	pag.	18
Première mise en marche	pag.	19
Contrôles pendant et après la première mise en service	pag.	20
Leds, anomalies et solutions	pag.	22
Suspension temporaire de l'usage	pag.	23
Suspension de l'usage pendant de longues périodes	pag.	23
Changement de gaz	pag.	24
Réglages	pag.	25
Entretien	pag.	26
Service Après Vente	pag.	27

Les symboles suivants ont été utilisés:






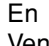





ATTENTION= Opérations qui demandent une prudence particulière et une compétence adéquate.











IL EST INTERDIT= Opérations qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être effectuées.

AVERTISSEMENTS

-  Après avoir retiré l'emballage, s'assurer que la fourniture est intègre et complète et en cas contraire s'adresser à l'Agence qui a vendu la chaudière.
-  L'installation de la chaudière OCEANE doit être effectuée par un professionnel qualifié qui donne au propriétaire à la fin du travail la déclaration de conformité d'installation réalisée à règle d'art, c'est à dire suivant les normes en vigueur.
-  La chaudière ne doit être destinée qu'à l'usage prévu et pour son utilisation stricte. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle de la part de RIELLO pour des dommages causés à des personnes, animaux ou choses, des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisations impropres est exclue.
-  En cas de fuite d'eau fermer l'alimentation hydraulique et prévenir, immédiatement, le Service Après-vente ou bien le personnel qualifié.
-  Vérifier périodiquement que la pression d'exercice de l'installation hydraulique est entre 1 et 1,5 bars.
-  En cas contraire, s'adresser au Service Après-Vente ou au personnel qualifié.
-  La non-utilisation de la chaudière pour une longue période nécessite l'intervention du Service Après-vente ou du personnel qualifié qui doit effectuer au moins les opérations suivantes:
 - positionner l'interrupteur principal de l'appareil et l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
 - fermer les robinets du combustible et de l'eau de l'installation thermique
 - vider l'installation thermique et sanitaire en cas de danger de gel.
-  L'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an.
-  Ce livret ainsi que le livret de l'utilisateur constituent partie intégrante de la chaudière OCEANE et par conséquent doivent être soigneusement gardés et ils devront toujours accompagner la chaudière en cas de cession à un autre propriétaire ou usager ou bien de transfert sur une autre installation. En cas de détérioration ou de perte il faudra demander un autre exemplaire à RIELLO.

NORMES DE SECURITE DE BASE

Il est à rappeler que l'utilisation des produits qui utilisent des combustibles, énergie électrique et eau entraîne le respect de quelques normes de base de sécurité, telles que:

-  Il est interdit l'utilisation de la chaudière aux enfants.
-  Il est interdit d'actionner des dispositifs ou des appareils électriques tels qu'interrupteurs, électroménagers, etc. en cas d'odeur de combustibles ou de gaz.
Il faut:
 - aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres
 - fermer le dispositif d'interception du combustible ou du gaz
 - faire intervenir rapidement le Service Après-vente RIELLO ou bien le personnel qualifié.
-  Il est interdit de toucher la chaudière les pieds nus ou avec des parties du corps mouillées.
-  Il est interdit d'entreprendre toute opération de nettoyage avant d'avoir débranché la chaudière du réseau d'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur général de l'installation sur "arrêt".
-  Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation et les indications de RIELLO.
-  Il est interdit de tirer, détacher, tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si elle est déconnectée du réseau d'alimentation électrique.
-  Il est interdit de boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du lieu d'installation, si elles sont prévues. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
-  Il est interdit de disperser, abandonner ou laisser à la portée des enfants le matériel d'emballage (carton, agrafes, sachets en plastique, etc.) afin d'éviter tout danger potentiel.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

OCEANE KI est une chaudière murale pour le chauffage de locaux et pour l'utilisation sanitaire; elle dispose d'un échangeur bi-thermique en cuivre soudo-brasé.

Il s'agit de chaudières à gestion électronique et allumage automatique, contrôle de la flamme à ionisation et modulants en mode chauffage ainsi que pour l'utilisation sanitaire.

Elles sont à chambre de combustion ouverte et sont classifiées dans les catégories B11BS et VMC. Ce type d'appareil ne peut pas être installé dans les pièces telles que chambres à coucher, salles de bains, douches, etc.

Afin de garantir un débit d'eau correct dans l'échangeur, les chaudières sont munies d'un by-pass automatique ainsi que de tous les accessoires de sécurité.

Voici les caractéristiques des chaudières **OCEANE**:

- Gestion et contrôle à microprocesseur avec auto-diagnostic affiché au travers de led
 - Antiblocage circulateur
 - Antigél premier niveau
 - Vanne gaz avec stabilisateur et allumage lent
 - Prédiposition pour thermostat ambiant ou vannes de zone
 - Fonction mini accumulation: la chaudière dispose d'un mini ballon en plastique bien isolé, d'une capacité de 2,6 litres.
- La présence du mini ballon permet une disponibilité d'eau chaude à tout moment, un temps d'attente réduit et une bonne stabilité de la température d'eau chaude.

DISPOSITIFS DE SÛRETÉ

La chaudière **OCEANE** est munie des dispositifs de sûreté suivants:

Soupape de sûreté et pressostat d'eau : ils interviennent en cas de pression hydraulique insuffisante ou excessive (max 3 bar-min 0,7 bar).

Thermostat limite à réarmement manuel qui permet à la chaudière d'aller en état de sûreté si la température du circuit de chauffage dépasse la limite ($102\pm 3^{\circ}\text{C}$); il se trouve sur le corps de l'échangeur.

Thermostat fumées intervient en positionnant la chaudière en état d'arrêt de sûreté en cas de refoulement des produits de la combustion dans la chaudière.

La chaudière version VMC est équipée d'un dispositif de sécurité des fumées, ou dispositif de sécurité VMC (type 36TXE21 EX-16024 L50-10C) qui arrête la chaudière en cas d'anomalie de tirage ou en cas de réduction importante de l'extraction ou refoulement.

⚠ L'intervention des dispositifs de sûreté marque le mauvais fonctionnement potentiellement dangereux de la chaudière; n'hésitez donc pas à contacter le service d'après vente.

Le thermostat fumées n'intervient pas seulement pour un défaut du circuit d'évacuation des produits de la combustion mais aussi à cause des conditions atmosphériques.

Contrôle de dispositif de sécurité VMC: déboîter le conduit de raccordement de la bouche d'extraction. Obturer ce conduit. Le déclenchement doit se faire en moins de 105 secondes.

Il est possible donc après une courte attente, de remettre la chaudière en service (voir chapitre "Première mise en marche").

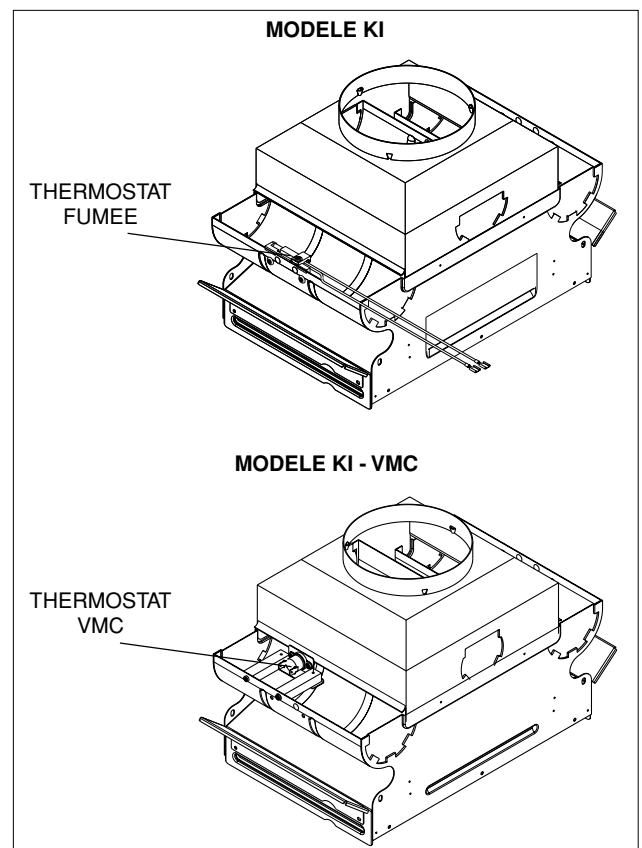
⚠ L'intervention répétée du thermostat fumées signale que l'évacuation des produits de la combustion se fait vers la pièce d'installation de la chaudière, ce qui provoquerait une combustion incomplète et la formation de monoxyde de carbone: **condition celle-là extrêmement dangereuse. N'hésitez pas à contacter immédiatement le service d'après-vente.**

⚠ Ne jamais mettre en service la chaudière si les dispositifs de sûreté ne fonctionnent pas ou s'ils ont été altérés.

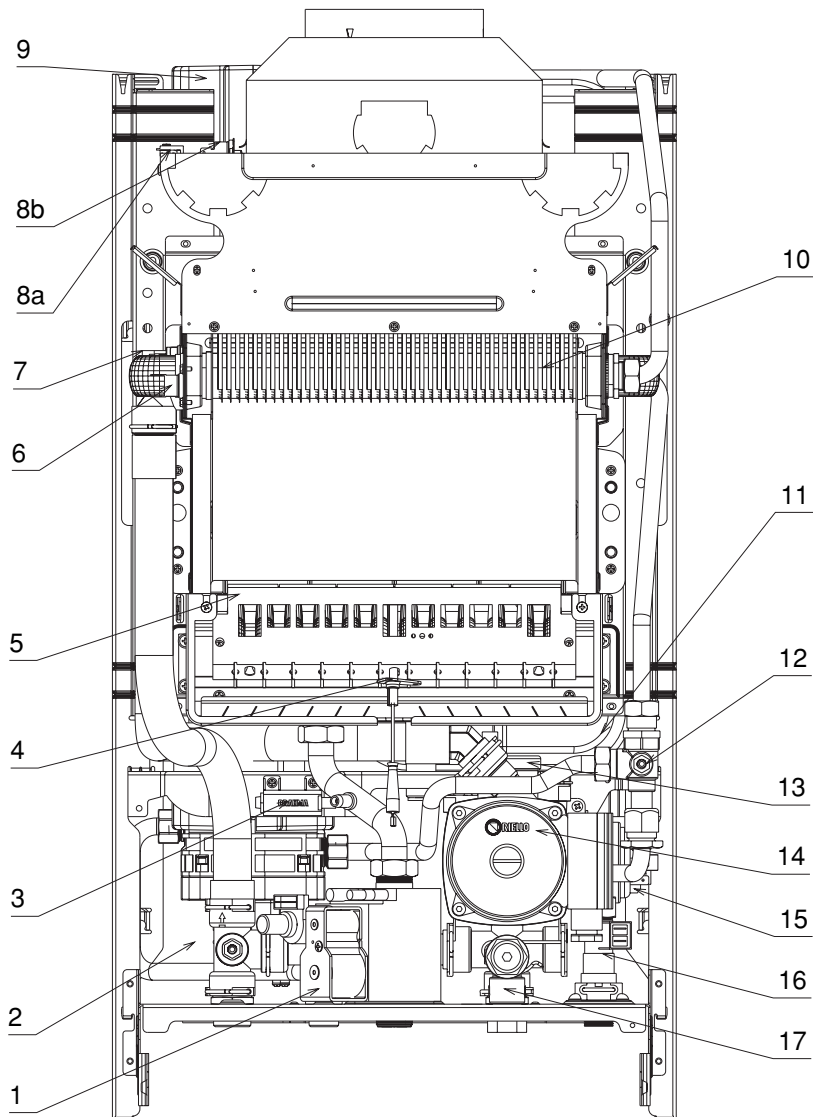
⚠ Il est strictement interdit de démonter ou de ponter le thermostat de fumées

⚠ Le remplacement des dispositifs de sûreté doit être effectué par personnel qualifié en utilisant exclusivement les pièces originales du fabricant.

Après avoir procédé à la réparation, effectuer un essai d'allumage.



STRUCTURE



- | | | | |
|-------|--------------------------------------|----|------------------------|
| 1 | VANNE GAZ | 10 | ÉCHANGEUR BI-THERMIQUE |
| 2 | CIRCULATEUR SANITAIRE | 11 | VASE D'EXPANSION |
| 3 | TRANSFORMATEUR D'ALLUMAGE | 12 | SOUPAPE DE SÉCURITÉ |
| 4 | ÉLECTRODE D'ALLUMAGE ET D'IONISATION | 13 | PURGEUR AUTOMATIQUE |
| 5 | BRÛLEUR | 14 | CIRCULATEUR |
| 6 | THERMOSTAT LIMITE | 15 | PRESSOSTAT EAU |
| 7 | SONDE NTC PRIMAIRE | 16 | FLUXMÈTRE |
| 8a-8b | THERMOSTAT FUMÉES | 17 | SOUPAPE DE SÉCURITÉ |
| 9 | MINI BALLON | | |

DONNEES TECHNIQUES

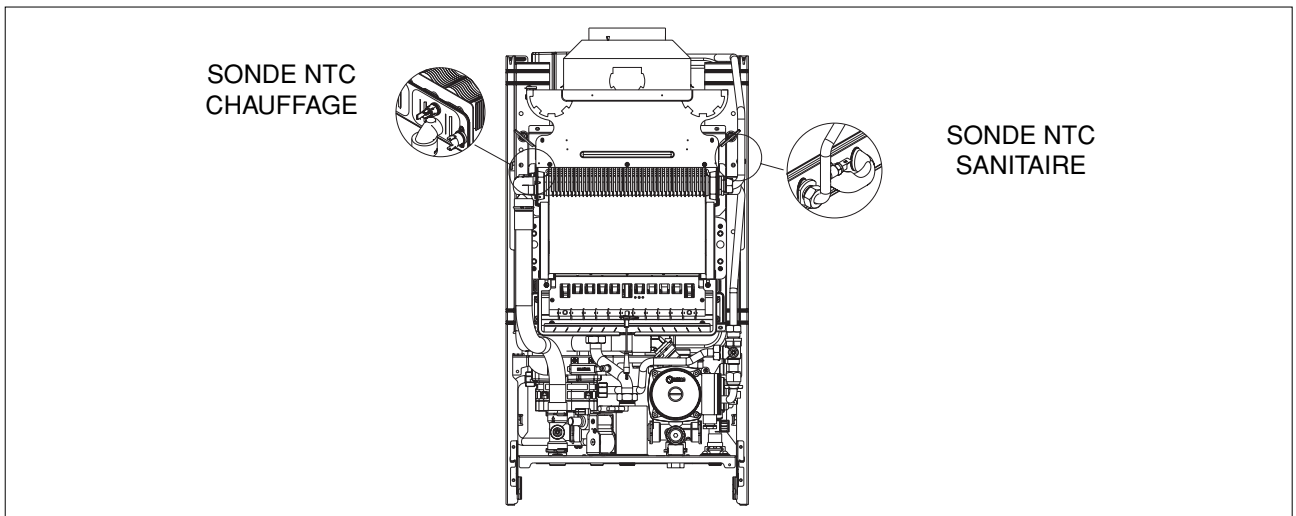
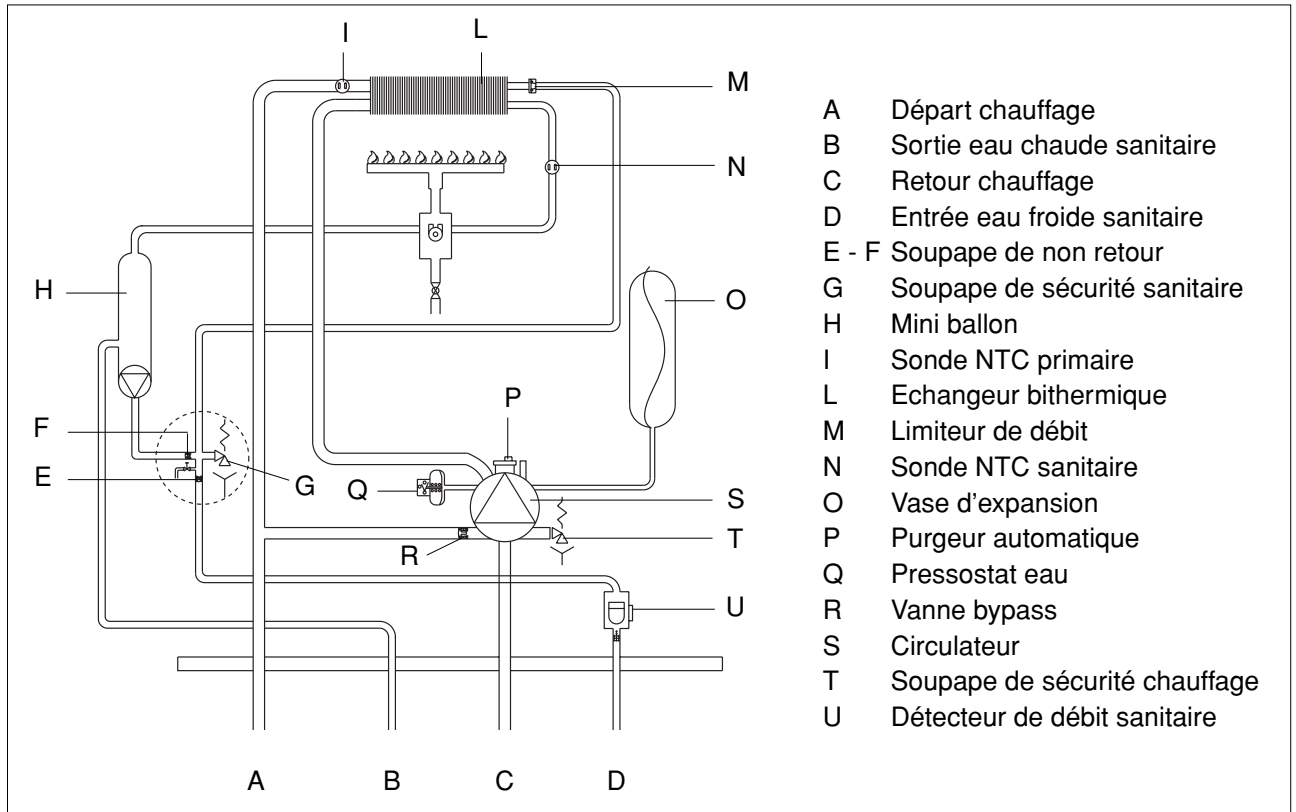
		24 KI	24 KI VMC
Débit thermique nominal	kW	26,70	26,70
	kcal/h	22962	22962
Puissance thermique nominale	kW	24,00	24,00
	kcal/h	20620	20620
Débit thermique minimal	kW	10,40	13,00
	kcal/h	8944	11180
Puissance thermique minimale	kW	8,90	11,00
	kcal/h	7665	9581
Puissance électrique	W	116	116
Tension d'alimentation	V	230	230
	Hz	50	50
Degré de protection électrique	IP	X5D	X5D
Catégorie de l'appareil		B11BS	VMC
		II2E+3+	I2E+
Niveau puissance acoustique global pondéré	dB(A)	44,8	44,8
Classe selon RT 2000 (réglementation thermique française)	Classe	référence	référence
Pression service chauffage - press. max H ₂ O	bar	3	3
Température max..	°C	90	90
Plage de sélection de la température de l'eau de chauffage.	°C	40-80	40-80
Pompe: hauteur d'élévation maximale disponible pour l'installation	mbar	380	380
	au débit de	l/h	800
Vase d'expansion à membrane de la capacité de	litres	10	10
Pression dans le vase d'expansion	bar	1	1
Pression service sanitaire - press. max H ₂ O	bar	6	6
Pression minimale.	bar	0,15	0,15
Plage de selection de la température eau ECS.	°C	40-60	40-60
Régulateur de flux de l'eau sanitaire	l/minute	11	11
Quantité eau chaude par Δt 25° C	l/minute	13,7	13,7
	par Δt 30° C	l/minute	12,4
	par Δt 35° C	l/minute	9,8
Pression nominale gaz nat. (G 20 - G25)	mbar	20-25	20-25
Pression nominale gaz liquide G.P.L. (G 30).	mbar	28-30	N.P.
Pression nominale gaz liquide G.P.L. (G 31).	mbar	37	N.P.
Branchements hydrauliques:			
entrée-sortie sanitaire	Ø	1/2"	1/2"
entrée-sortie chauffage.	Ø	3/4"	3/4"
gaz	Ø	3/4"	3/4"
Diamètre départ fumées.	Ø	125	125
au maxi*	CO s.a. inférieur a	p.p.m.	120
	NOx s.a. inférieur a	p.p.m.	160
	CO2 . . . inférieur a	%	6,35
	Δt fumées	°C	125
au mini*	CO s.a. inférieur a	p.p.m.	90
	NOx s.a. inférieur a	p.p.m.	120
	CO2 . . . inférieur a	%	2,90
	Δt fumées	°C	81
Dimensions	mm (H)	740	740
	mm (L)	400	400
	mm (P)	364	364
Poids de la chaudière.	kg	34	34

* verification effectuée avec tube Ø 125 mm longueur 0,5 m température de l'eau 80-60°C

FONCTIONNEMENT MULTIGAZ

	GAZ NAT.		GAZ LIQUIDE	
	G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur MJ/m³S (à 15°C - 1013 mbar) (MJ/m³S)	45,67	37,38	80,58	70,69
Puissance calorifique inférieure.. . . . (MJ/m³S)	34,02	29,25	116,09	88
. (MJ/KgS)	-	-	45,65	46,34
Pression nominale d'alimentation mbar	20	25	28-30	37
. (mm colonne d'eau)	203,9	254,9	285,5-305,9	377,3
Pression minimale d'alimentation mbar	13,5	-	-	-
. (mm colonne d'eau)	137,7	-	-	-
OCEANE 24 KI				
Brûleur principal: 12 buses ø mm	2 x 0,98	2 x 0,98	0,77	0,77
Diamètre diaphragme mm	4,8	4,8		
Débit maximal gaz chauffage Sm³/h	2,82	3,28		
. kg/h			2,10	2,07
Débit maximal gaz sanitaire Sm³/h	2,82	3,28		
. kg/h			2,10	2,07
Débit minimal gaz chauffage Sm³/h	1,10	1,28		
. kg/h			0,82	0,81
Débit minimal gaz sanitaire Sm³/h	1,10	1,28		
. kg/h			0,82	0,81
Pression maximale en aval de la vanne gaz en chauffage mbar	10,70	13,50	28,00	36,00
. mm H ₂ O	109	138	286	367
Pression maximale en aval de la vanne gaz en sanitaire mbar	10,70	13,50	28,00	36,00
. mm H ₂ O	109	138	286	367
Pression minimale en aval de la vanne gaz en chauffage. mbar	1,90	1,90	4,70	6,10
. mm H ₂ O	19	19	48	62
Pression minimale en aval de la vanne gaz en sanitaire mbar	1,90	1,90	4,70	6,10
. mm H ₂ O	19	19	48	62
OCEANE 24 KI VMC				
Brûleur principal: 12 buses ø mm	2 x 0,98	2 x 0,98		
Diamètre diaphragme mm	4,8	4,8		
Débit maximal gaz chauffage Sm³/h	2,82	3,28		
. kg/h				
Débit maximal gaz sanitaire Sm³/h	2,82	3,28		
. kg/h				
Débit minimal gaz chauffage Sm³/h	1,38	1,60		
. kg/h				
Débit minimal gaz sanitaire Sm³/h	1,38	1,60		
. kg/h				
Pression maximale en aval de la vanne gaz en chauffage mbar	10,70	13,50		
. mm H ₂ O	109	138		
Pression maximale en aval de la vanne gaz en sanitaire mbar	10,70	13,50		
. mm H ₂ O	109	138		
Pression minimale en aval de la vanne gaz en chauffage. mbar	2,60	2,60		
. mm H ₂ O	27	27		
Pression minimale en aval de la vanne gaz en sanitaire mbar	2,60	2,60		
. mm H ₂ O	27	27		

CIRCUIT HYDRAULIQUE

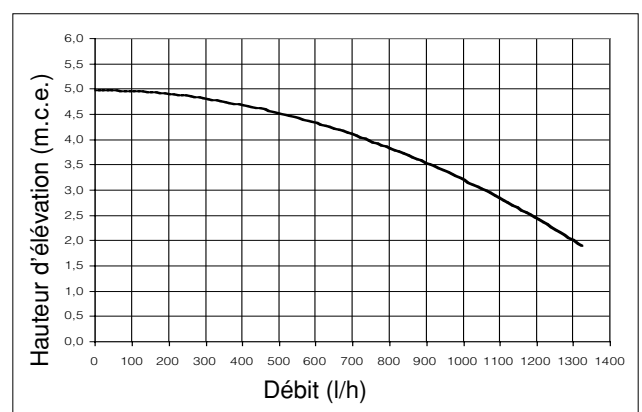


CIRCULATEUR

Les chaudières sont équipées d'un dispositif de circulation déjà connecté aux systèmes hydraulique et électrique; ses prestations sont marquées dans le graphique ci-contre. Les chaudières sont munies d'un système antiblocage mettant en marche un cycle de fonctionnement toutes les 24 heures d'arrêt par le sélecteur de fonction dans n'importe quelle position.

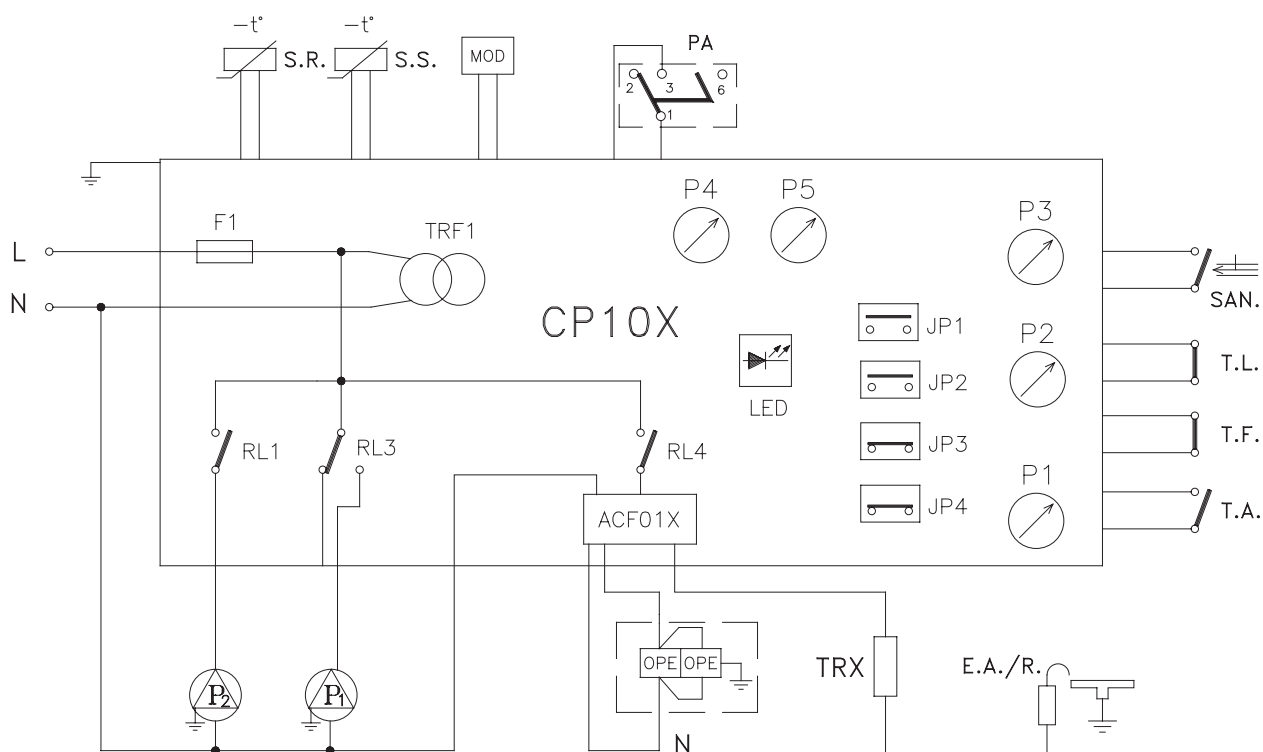
⚠ La fonction "antiblocage" marche exclusivement si la chaudière est alimentée électriquement.

⊘ Il est absolument interdit de mettre en marche le dispositif sans la présence de l'eau.



SCHEMA ELECTRIQUE FONCTIONNEL

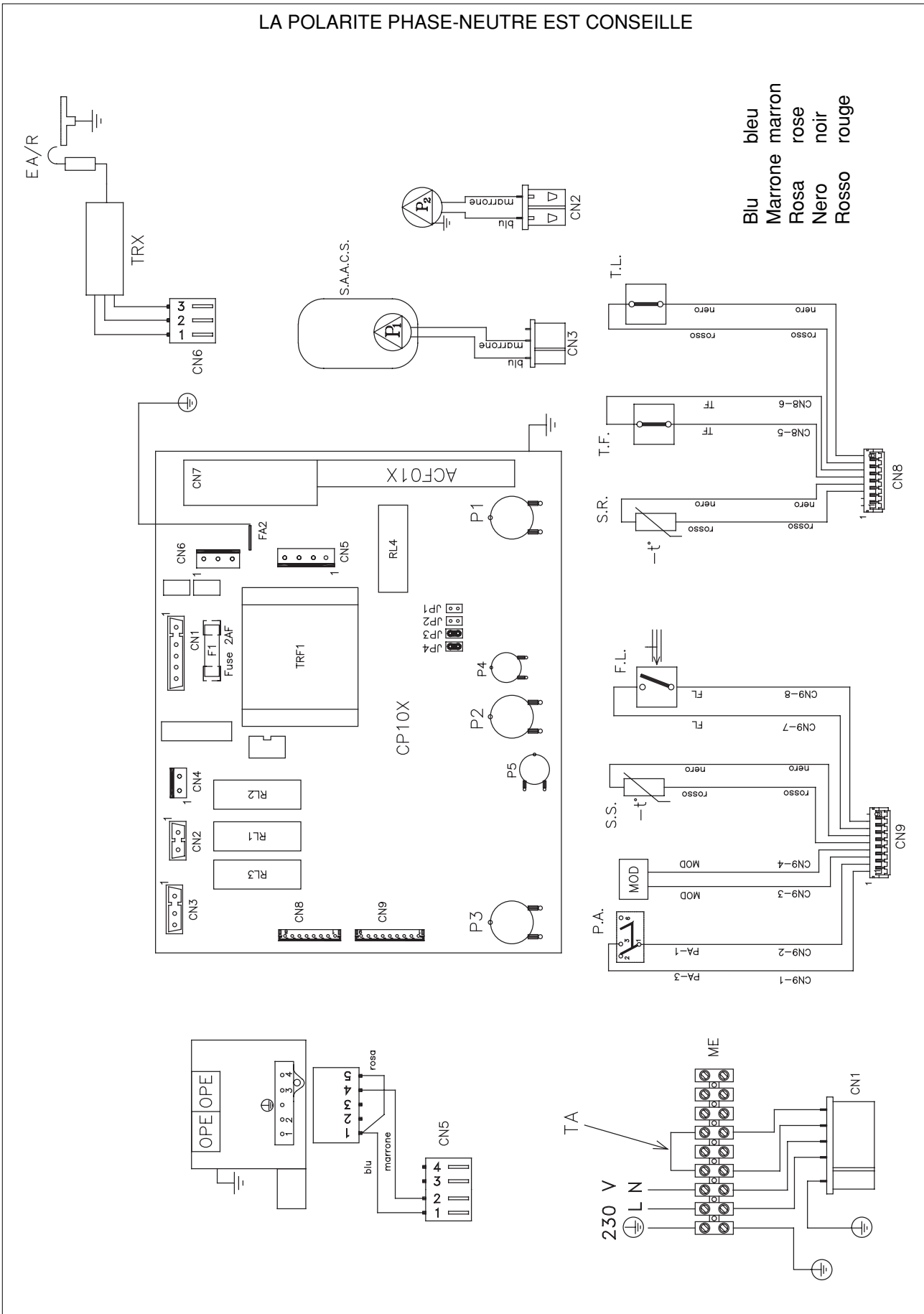
LA POLARITE PHASE-NEUTRE EST CONSEILLE



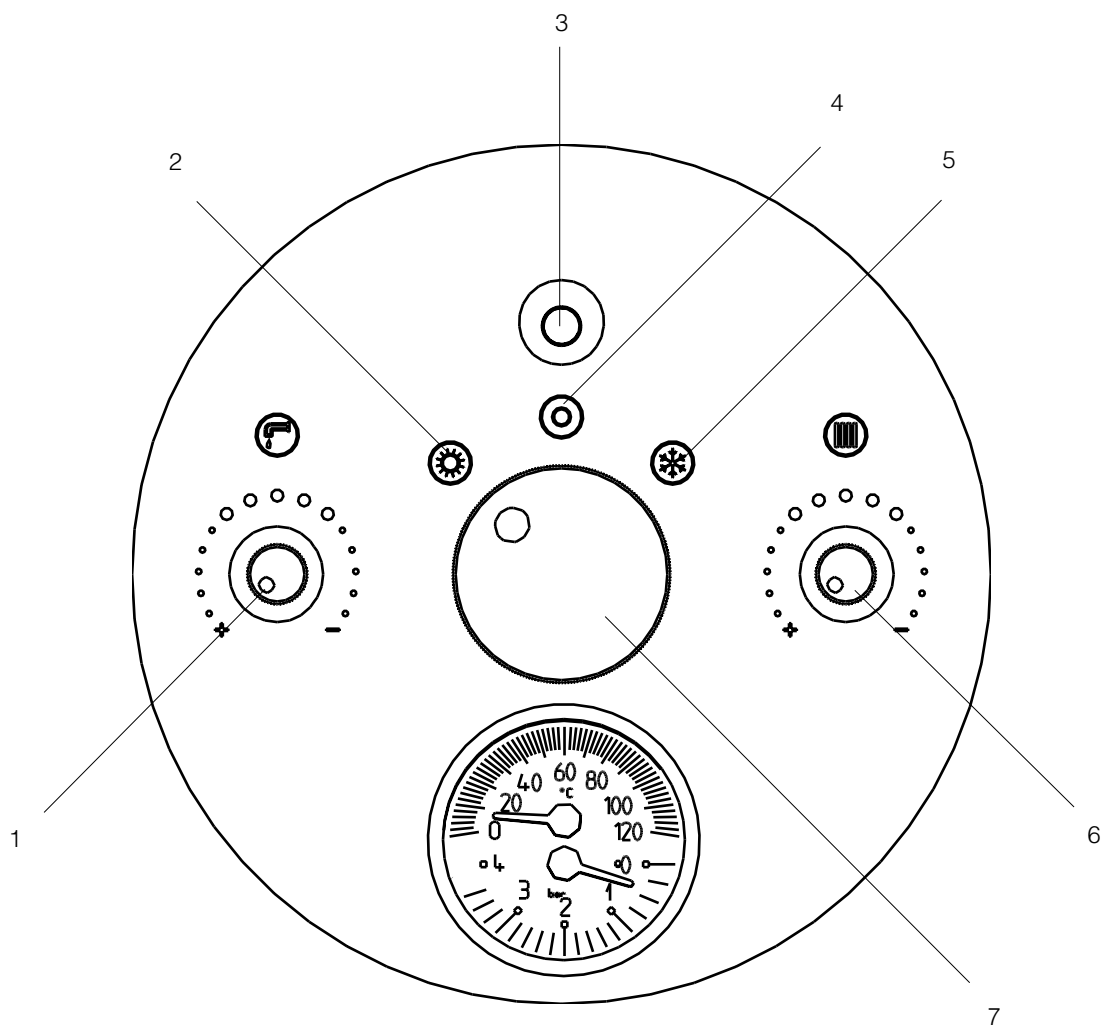
P1	Potentiomètre sélection température sanitaire	RL1	Relais circulateur
P2	Potentiomètre sélection température chauffage	RL3	Relais circulateur pour système accumulation eau chaude sanitaire
P3	Sélecteur arrêt / réarmement – été – hiver	RL4	Relais autorisation allumage
T.A.	Thermostat d'ambiance	LED	DEL (vert) alimentation présente DEL (rouge) de signalement d'anomalie DEL (orange clignotante) de fonctionnement pour analyse de combustion
T.F.	Thermostat fumée	MOD	Modulateur
T.L.	Thermostat limite	P	Circulateur
PA	Pressostat chauffage (eau)	CP10X	Carte commande
SAN.	Détecteur de débit sanitaire	TRF1	Transformateur
S.R.	Sonde NTC température primaire	OPE	Vanne gaz
S.S.	Sonde NTC température sanitaire	CN1+CN9	Connecteurs de raccordement
P5	Potentiomètre réglage maximum chauffage (s'il est prévu)	ACF01X	Module d'allumage et de contrôle de flamme
JP1	Shunt selection fonctionnement chauffage seulement	TRX	Transformateur d'allumage à distance
JP2	Shunt remise à zéro temps - étalonnage	ME	Bornier pour les connexions extérieures
JP3	Shunt sélection MTN - GPL	S.A.A.C.S.	Système d'accumulation d'eau chaude sanitaire
JP4	Selecteur thermostats sanitaires		
F1	Fusible F2A		
E.A./R.	Electrode d'allumage et d'ionisation		






SCHEMA ELECTRIQUE MULTIFILAIRE

LA POLARITE PHASE-NEUTRE EST CONSEILLE



PANNEAU DE COMMANDE



1. Selecteur température eau sanitaire 
- 2- Fonction "été" 
- 3- Signal lumineux
- 4- Fonction "Eteint - Déblocage" 
- 5- Fonction "hiver" 
- 6- Selecteur température eau chauffage 
- 7- Sélecteur de fonction

RECEPTION DU PRODUIT

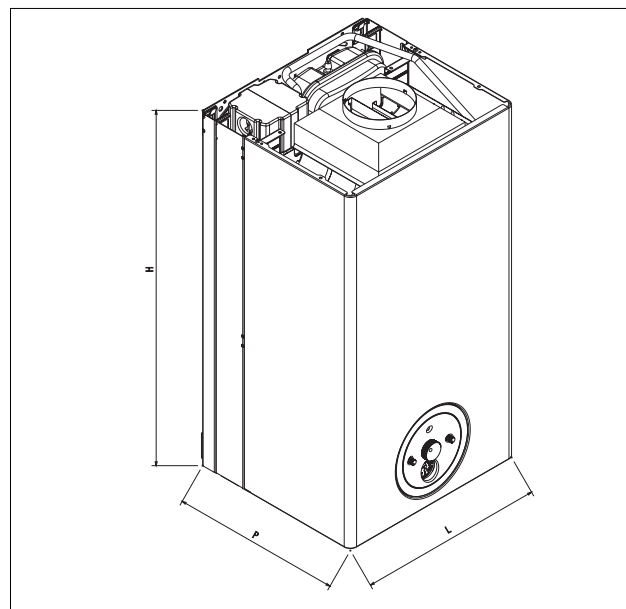
Les chaudières OCEANE sont vendues en colis unique et protégées par un emballage en carton.
En complément de la chaudière, le matériel suivant est fourni:

- Une enveloppe en plastique comprenant:
 - Livret instructions pour l'Usager
 - Livret instructions pour l'Installateur.
 - Certificat de garantie

⚠ Les livrets d'instruction sont partie intégrante de l'appareil, il est donc conseillé de les remettre à l'utilisateur afin qu'ils puissent être gardés soigneusement lors des consultations successives.

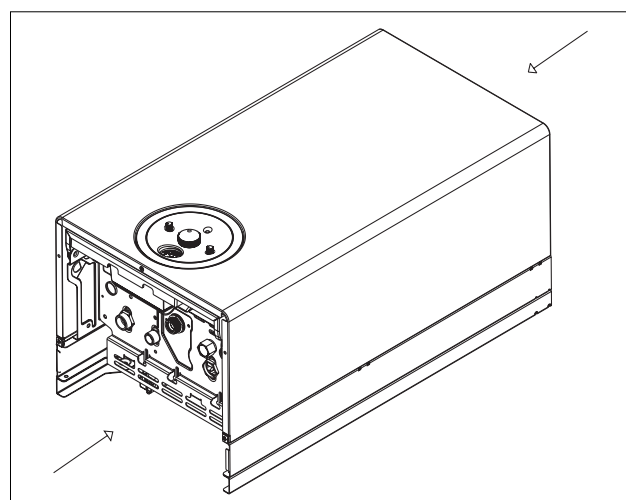
DIMENSIONS ET POIDS

DESCRIPTION	MODELE	
	ocean	
L	400	mm
P	364	mm
H	740	mm
Poids net	34	Kg



FIXATION

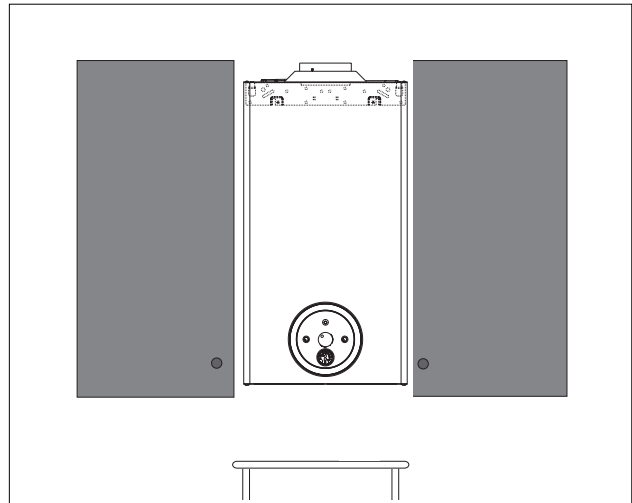
L'emballage retiré, la fixation de la chaudière OCEANE peut être effectuée à la main en utilisant le châssis de support.



LIEU D'INSTALLATION DE LA CHAUDIERE

Les chaudières OCEANE KI doivent être installées en locaux équipés d'ouvertures d'aération conformes aux Normes Techniques en vigueur, parce qu'il s'agit de chaudières à circuit de combustion "ouvert" par rapport à la pièce d'installation (configuration de type B11BS et VMC).

Pour permettre les opérations d'entretien et l'accès aux différents éléments internes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté, 20 cm en dessus et 65 cm au dessous de l'appareil.



INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE

Pour une installation correcte il faut rappeler que:

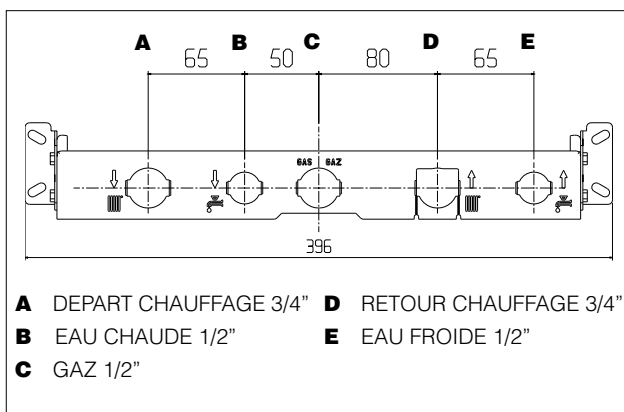
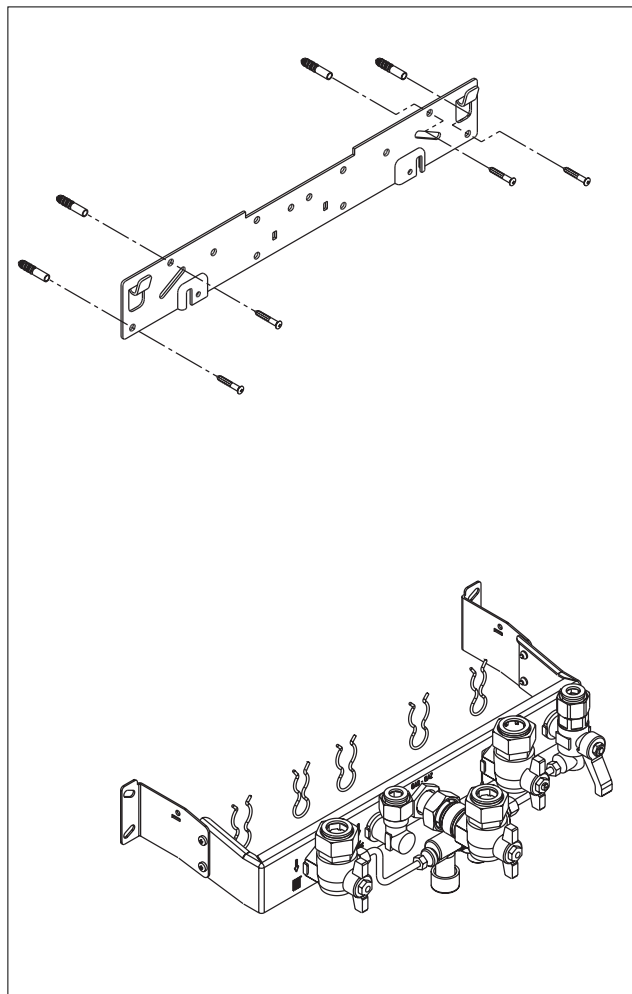
- la chaudière ne doit pas être située sur une cuisinière ou tout autre appareil similaire
- les écarts minimaux pour les interventions techniques et d'entretien doivent être respectés.

FIXATION DU GABARIT DE PREMONTAGE

Pour la fixation du gabarit, faire référence aux instructions contenues dans le kit.

FIXATION DE LA CHAUDIERE

- Fixer la plaque au mur par des tasseaux adéquats
- Accrocher la chaudière aux supports de la plaque.



CONNEXIONS HYDRAULIQUES

Les chaudières **OCEANE** sont conçues et réalisées pour être installées sur des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

Les positions et les dimensions des raccords hydrauliques sont reportées dans le dessin ci-dessus.

INSTALLATION SANITAIRE

Il est nécessaire de s'assurer que la pression du réseau de distribution de l'eau sanitaire ne dépasse jamais les 6 bar. En cas d'incertitude, il sera convenable d'installer un réducteur de pression.

Afin d'éviter des débits élevés qui comportent un abaissement de la température de l'eau sanitaire fourni à l'utilisateur, il est prévu dans la chaudière un régulateur de flux automatique, capable de limiter le débit de l'eau.

Afin de réduire les opérations de nettoyage de l'échangeur de chaleur, dans les zones où la dureté de l'eau est particulièrement élevée, on recommande d'installer, sur

l'entrée de l'eau sanitaire, un adoucisseur, un Système Anti-tartre Electromagnétique ou autre.

Dans les régions où l'eau sanitaire est calcaire (supérieur à 28°F), il est conseillé d'installer un appareil anti-tartre sur l'arrivée d'eau froide afin de réduire les nettoyages de l'échangeur bi-thermique.

⚠ Le choix et l'installation des composants de l'installation sont laissés à l'installateur, qui devra opérer selon les règles de l'art et les normes en vigueur.

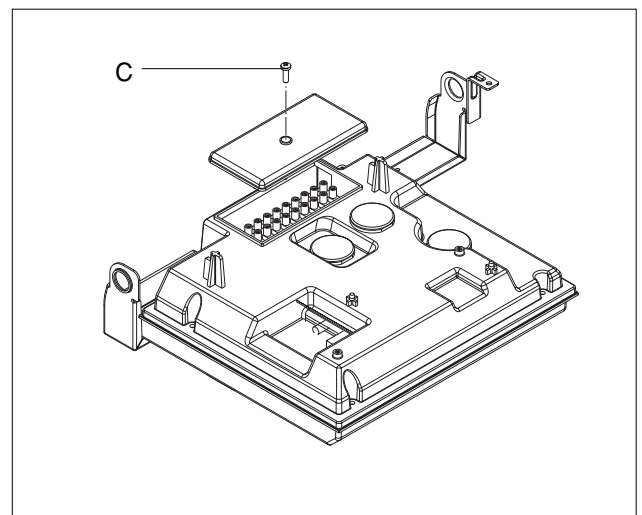
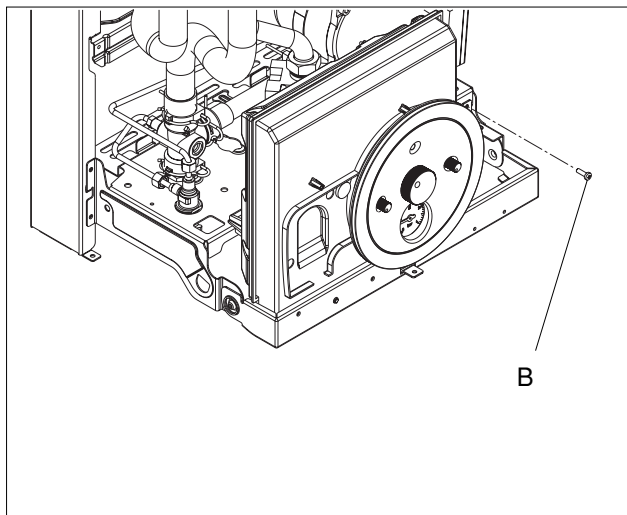
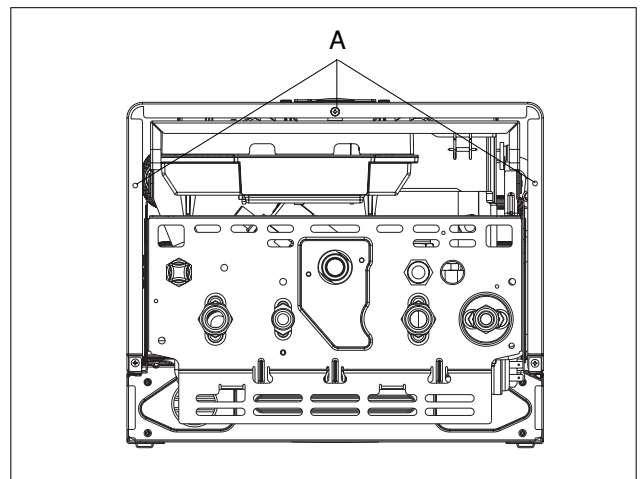
⚠ La décharge des soupapes de sûreté de la chaudière doit être reliée à un système adéquat de récolte et d'évacuation.

Le constructeur de la chaudière n'est pas responsable d'éventuelles inondations causées par l'intervention des soupapes de sûreté.

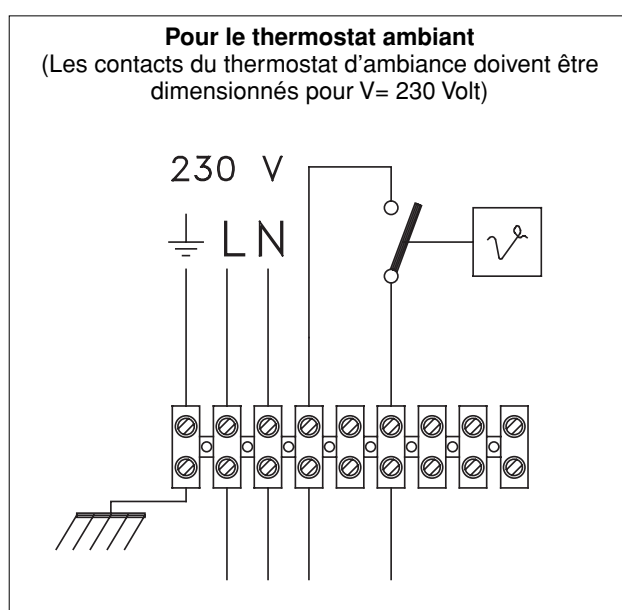
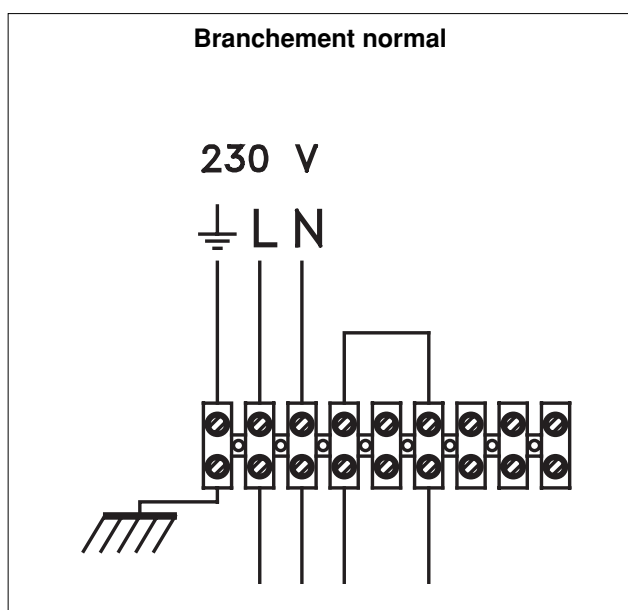
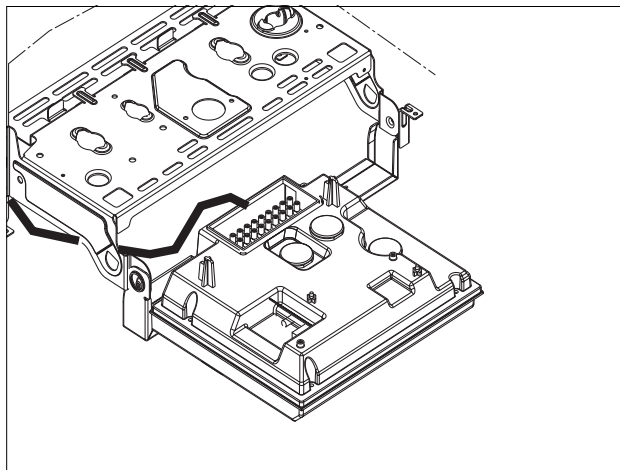
CONNEXIONS ELECTRIQUES

Les chaudières OCEANE quittent l'usine complètement câblées; elles ne nécessitent que le branchement au réseau d'alimentation électrique et au/aux chrono thermostat/thermostats (TA) à effectuer aux bornes adéquates.

- Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
- Dévisser les vis (A) de fixation de l'enveloppe
- Déplacer à l'avant et ensuite vers le haut la base de l'enveloppe pour la décrocher du châssis
- Dévisser les vis de fixation (B) du tableau de bord
- Basculer le tableau de bord
- Ôter le couvercle de la boîte à borne en agissant sur les vis de fixation (C)



- Introduire le câble d'alimentation et de l'éventuel T.A dans les serre-fils sur le châssis
- Extraire le bornier de la carte (ME)
- Effectuer les connexions selon les schémas suivants:



- ⚠ En cas d'alimentation phase-phase vérifier à l'aide d'un testeur lequel des deux fils a un potentiel plus élevé par rapport à la terre et le relier à L., de même relier le fil qui reste à N.
- ⚠ Il est obligatoire:
 - l'emploi d'un interrupteur magnétothermique omnipolaire, sectionneur de ligne, conforme aux Normes CEI-EN (ouverture des contacts d'au moins 3 mm)
 - utiliser câbles de section = 1,5 mm²
 - réaliser une bonne connexion de terre
- ⊘ Il est interdit l'usage de tuyaux de gaz et d'eau pour la mise à terre de l'appareil.
- ⚠ Le constructeur n'est pas responsable de dommages éventuels causés par le manque de mise à terre ou par la non-observation de ce qui a été reporté dans les schémas électriques.

CONNEXION GAZ

La connexion des chaudières **OCEANE** à l'alimentation du gaz doit être exécutée dans le respect des Normes d'installation en vigueur.

Avant d'exécuter la connexion il est nécessaire de s'assurer que:

- le type de gaz est celui pour lequel l'appareil est conçu
- les tuyauteries ont été soigneusement nettoyées

⚠ L'installation d'alimentation du gaz doit être adaptée au débit de la chaudière et doit être équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prévus par les Normes en vigueur. Il est conseillé l'emploi d'un philtre de dimensions adéquates.

⚠ L'installation étant effectuée, vérifier que les jonctions exécutées sont étanches.

EVACUATION DES FUMÉES ET ASPIRATION DE L'AIR COMBURANT

RACCORDEMENT AU CONDUIT D'EVACUATION

La chaudière doit être obligatoirement raccordée sur une bouche d'extraction réglable, de modèle agréé.

Le raccordement au conduit VMC doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

FRANCE: norme NF P 50-411.

Ce conduit de raccordement peut être flexible ou rigide, de diamètre 125mm (pour **24 KI/KI VMC**), et de longueur aussi réduite que possible.

Il doit s'emboîter à l'intérieur de la buse de l'appareil et être tel que la virole de la bouche d'extraction s'emboîte à l'intérieur.

Il doit être démontable pour les opérations de maintenance tout en présentant une étanchéité à l'air compatible avec le bon fonctionnement de la chaudière.

Le tuyau d'évacuation et le raccord sur le conduit de cheminée doivent être conformes aux normes et/ou aux règlements locaux et nationaux.

Il est obligatoire d'utiliser des tuyaux rigides; les éléments doivent être raccordés par des joints hermétiques et tous les composants doivent être résistants à la température, aux condensats et aux sollicitations mécaniques.

⚠ Les chaudières OCEANE sont équipées d'un thermostat fumées situé sur le côté droit de l'antirefouleur, qui en cas de refoulements des produits de la combustion, interrompt immédiatement le fonctionnement de la chaudière.

⚠ Les ouvertures pour l'air comburant doivent être réalisées en conformité aux Normes techniques.

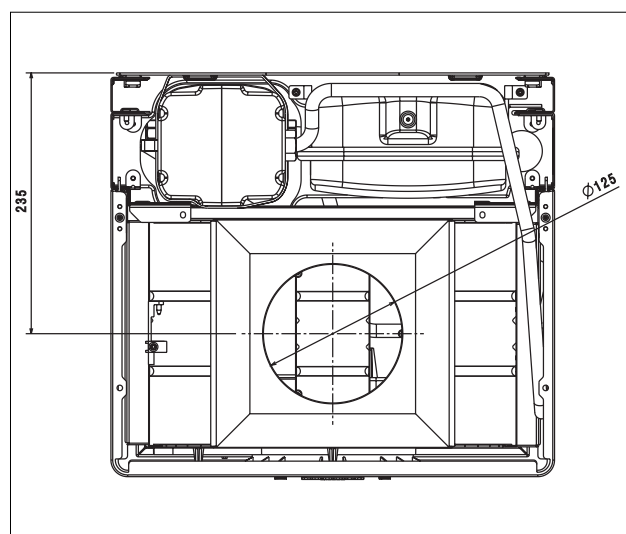
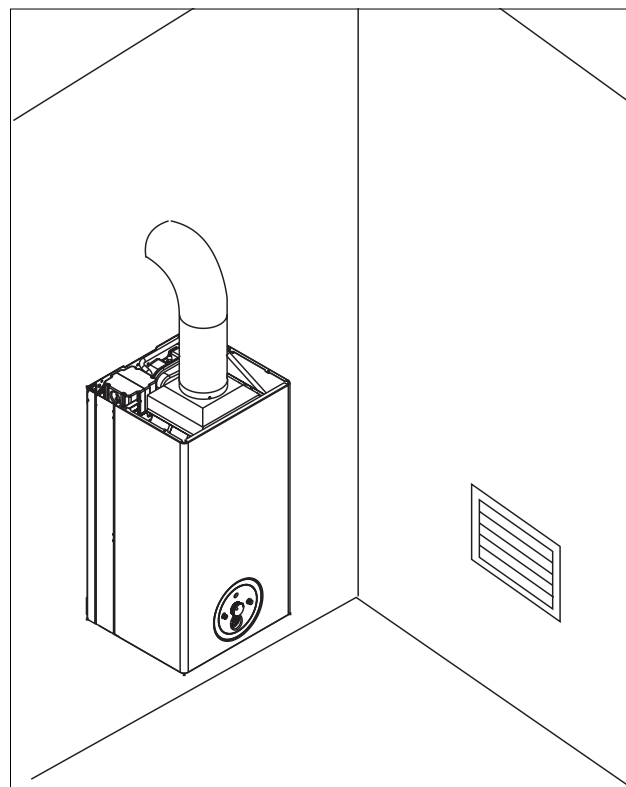
⚠ Les conduits d'évacuation non isolés sont des sources potentielles de danger.

Il est interdit de boucher ou de réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local d'installation.

⚠ Sécurité de débordement des produits de combustion et dispositif de sécurité VMC

En cas de mise à l'arrêt répété de la chaudière par ce dispositif, il est nécessaire de vérifier tout le système d'évacuation (conduit de raccordement et cheminée) pour les versions cheminée ou l'installation VMC (débit d'extraction et conduit) afin de remédier au défaut d'évacuation et prendre les mesures appropriées.

En aucun cas, le dispositif de sécurité de débordement des produits de combustion ne doit être mis hors service. Dans le cas d'une défaillance de ce thermostat de sécurité, il ne peut être remplacé que par une pièce d'origine. La sonde (ou bulbe suivant modèle) peut être dégagée du coupe-tirage après dépose de la vis du support. Lors de sa remise en place, s'assurer qu'elle est bien maintenue en position dans son support.



CHARGE ET VIDANGE INSTALLATION

Les chaudières sont équipées d'un robinet à 3 voies situé sur l'entrée sanitaire.

CHARGE

- Placer le sélecteur de fonction sur ☉ (éteint-déblocage)
- Placer le robinet robinet 3 voies (A) sur la position "remplissage"
- Fermer la vanne d'arrêt départ (C) et laisser la vanne d'arrêt retour (B) ouverte
- Ouvrir le robinet du disconnecteur (D) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression indiquée par le thermomanomètre atteigne 0,5 à 1,5 bar
- Fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet robinet 3 voies en position "ouvert".

Note: la purge de la chaudière a lieu automatiquement par le biais du purgeur situé sur le circulateur.

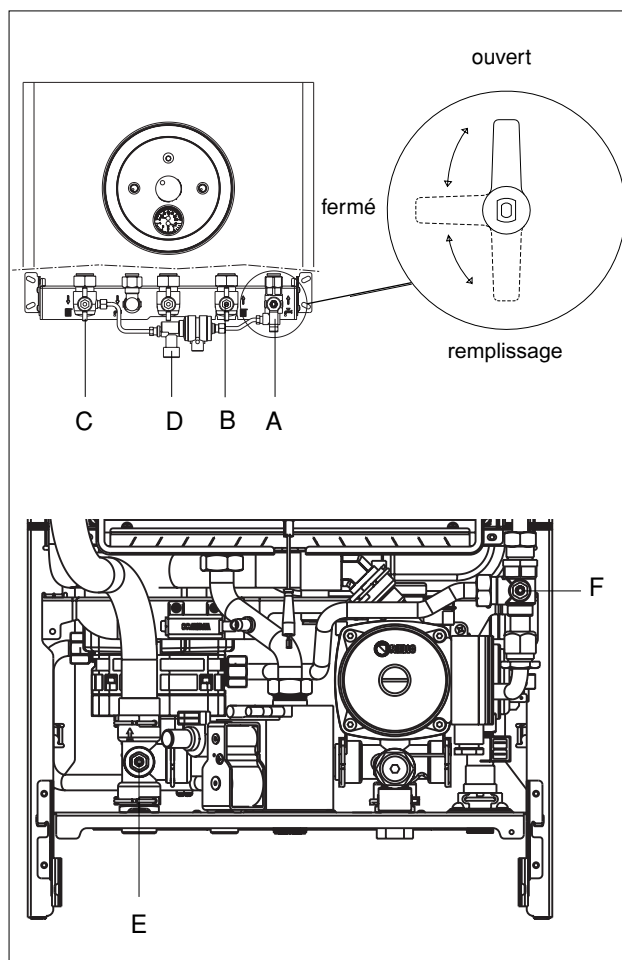
VIDANGE CIRCUIT CHAUFFAGE

- Éteindre la chaudière
- Dévisser légèrement la petite vanne de vidange (E) (clé plate de 11 à glisser par le dessus), l'eau s'écoulera par le petit tube plastique
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.

VIDANGE DU CIRCUIT SANITAIRE

Chaque fois qu'il y a risque de gel, le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

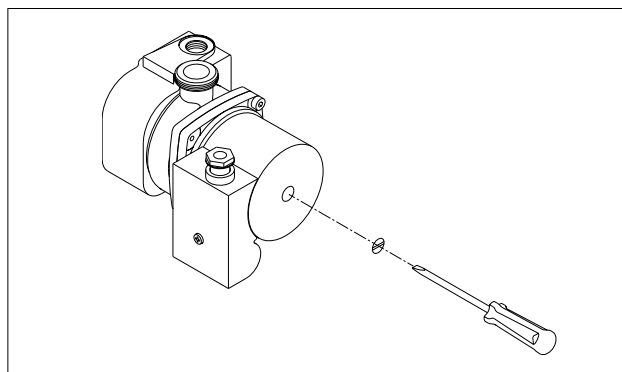
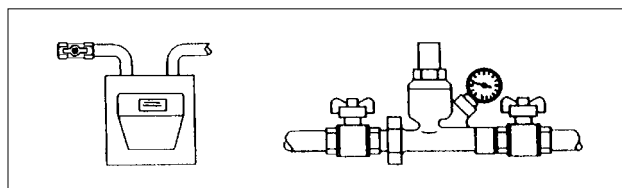
- Éteindre la chaudière
- Fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- Laisser le robinet 3 voies (A) en position "ouvert"
- Ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- Dévisser la vanne de vidange installation (F) pour faciliter la vidange du mini ballon



AVANT LA PREMIERE MISE EN MARCHÉ

Avant la première mise en service de l'appareil et du premier essai des fonctions de la chaudière OCEANE il est indispensable de vérifier que :

- les robinets du combustible et de l'eau qui alimentent l'appareil sont ouverts ;
- le type de gaz et la pression de l'alimentation sont ceux expressément prévus pour votre chaudière ;
- la pression du circuit hydraulique, à froid, est comprise entre 1 et 1,5 bars et que le circuit est purgé ;
- le pré-remplissage des vases d'expansion est approprié (voir la vue d'ensemble des données techniques à la page 8) ;
- les branchements électriques ont été correctement effectués ;
- les tuyaux d'évacuation des produits de la combustion et les tuyaux d'aspiration de l'air comburant ont été installés en suivant toutes les règles prévues
- la rotation de la pompe n'est pas gênée.



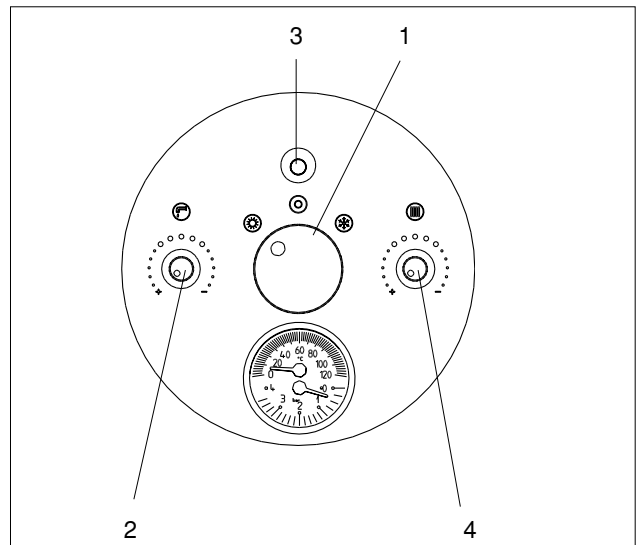
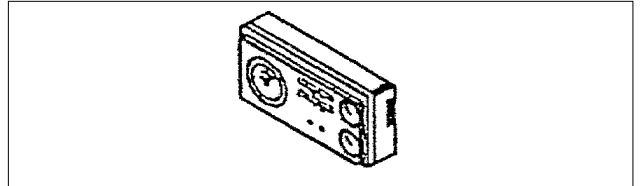
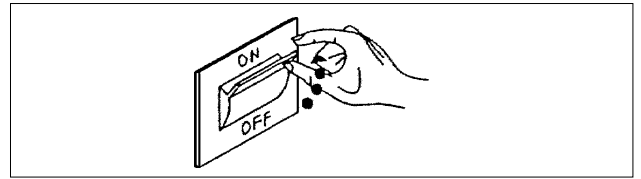
PREMIÈRE MISE EN MARCHÉ

- Positionner le sélecteur de fonction (1) sur ☉ (éteint-déblocage)
- Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "allumé" (le signal vert d'état chaudière clignote)
- Régler le thermostat ambiant à la température souhaitée (~20°C) ou bien si l'appareil en est muni régler le chrono-thermostat ou le programmateur horaire en fonction à (~20°C)
- Positionner le selecteur température eau chauffage (4) et le selecteur température eau sanitaire (2) à 2/3 environ du champ de réglage
- Positionner le sélecteur de fonction (1) sur ☀ (été) ou ❄ (hiver) selon la saison, le signal d'état chaudière est vert clignotant avec fréquence 1 seconde allumé et 5 seconds éteint: la chaudière est en état stand-by . Quand il y a demande de chaleur le brûleur s'allume et le led lumineux dévient vert fixe pour indiquer la présence de flamme.

Si le signal lumineux est vert clignotant avec fréquence 0,5 secondes allumé et 0,5 secondes éteint, il signifie que la chaudière est en état d'arrêt temporaire (voir chapitre led, anomalies et solutions).

La chaudière **OCEANE** sera en fonction jusqu'à ce que les températures réglées soient atteintes, ensuite elle va se positionner en stand-by.

En cas d'anomalies d'allumage ou de fonctionnement, la chaudière effectuera un "ARRET DE SURETE »: sur le panneau de commande le signal vert s'éteint et va s'allumer le signal rouge de blocage chaudière



CONTROLES PENDANT ET APRES LA PREMIERE MISE EN SERVICE

Après le démarrage, vérifier l'exécution correcte des procédures de démarrage et d'arrêt en agissant sur:

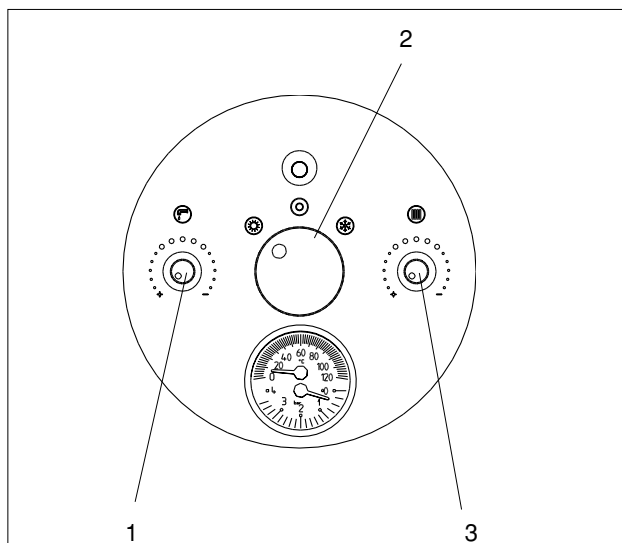
- Sélecteur de fonction (2)
- Tarage du thermostat de chaudière (3) et du thermostat sanitaire (1)
- Température demandée pour le local (en agissant sur le thermostat ambiant ou sur le programmateur horaire).

Vérifier de même la commutation en sanitaire en ouvrant un robinet de l'eau chaude avec le sélecteur de fonction sur ☀ "été" et sur ❄ "hiver".

Vérifier l'arrêt total de la chaudière en positionnant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint".

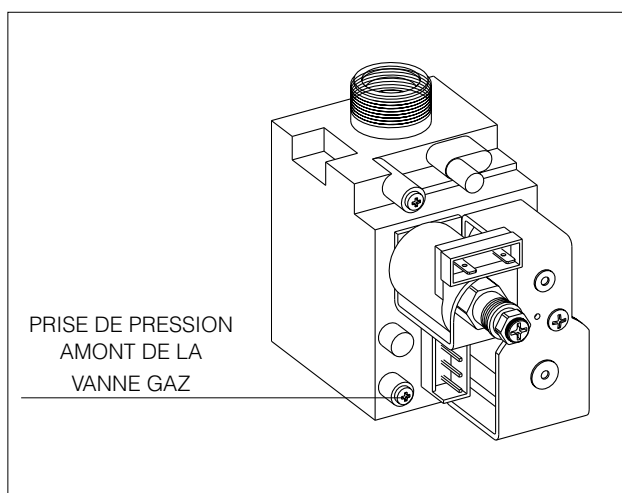
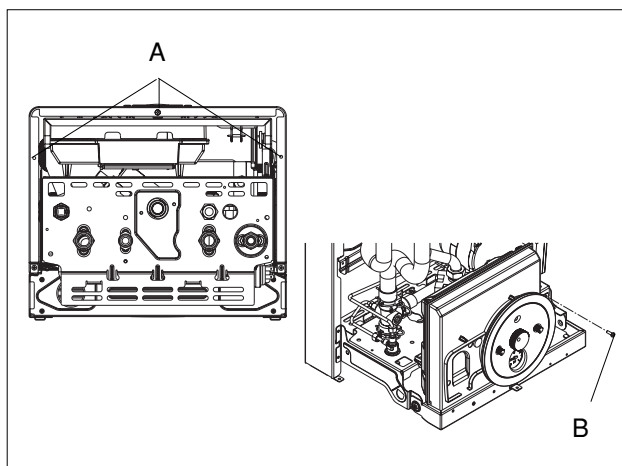
Après quelques minutes de fonctionnement continu obtenu en positionnant l'interrupteur général de l'appareil sur "allumé", le sélecteur de fonction (2) sur ☀ "été" et en maintenant ouvert le service sanitaire, les liants et les résidus s'évaporent et il sera donc possible d'effectuer:

- le contrôle de la pression du gaz d'alimentation
- le contrôle de la combustion.



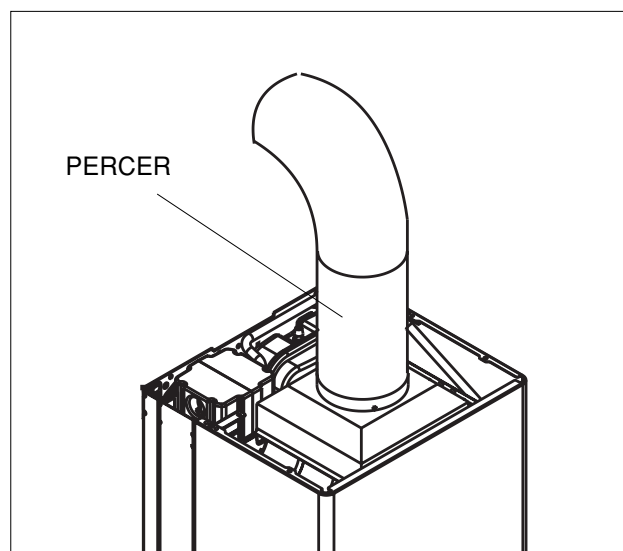
CONTROLE DE LA PRESSION DU GAZ D'ALIMENTATION

- Positionner l'interrupteur général de l'appareil sur "éteint"
- Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
- Dévisser les vis (A) de fixation de l'enveloppe
- Déplacer à l'avant et ensuite vers le haut la base de l'enveloppe pour la décrocher du châssis
- Dévisser les vis de fixation (B) du tableau de bord
- Basculer le tableau de bord
- Dévisser de deux tours la vis de la prise de pression amont de la vanne du gaz, connecter le manomètre
- Sur le panneau de commande :
 - Sélectionner la fonction ☀ (été)
 - Régler le thermostat sanitaire (1) à la valeur maximum
- Alimenter électriquement la chaudière en positionnant l'interrupteur général de l'appareil sur "allumé"
- Ouvrir un robinet de l'eau chaude au maximum
- Le brûleur allumé au maximum, vérifier la pression du gaz: elle doit être comprises dans les valeurs de pression d'alimentation indiquées dans le tableau à la page 8
- Fermer le robinet de l'eau chaude
- Déconnecter le manomètre et visser à nouveau la vis de la prise de pression amont de la vanne du gaz.



CONTROLE DE LA COMBUSTION

- Effectuer un trou de \varnothing 11 mm sur le tuyau rectiligne placé après la sortie de la boîte à fumée à au moins 400-500 mm (suivant les Normes en vigueur)
- Ouvrir un robinet de l'eau chaude au maximum
- Avec la chaudière au débit maximum en fonctionnement ☀ (été) et le thermostat sanitaire (1) à la valeur maximale, il est possible d'effectuer le contrôle de la combustion en introduisant la sonde de l'analyseur dans le trou effectué à l'avance.



ADAPTATION PUISSANCE CHAUFFAGE MAX. A L'INSTALLATION

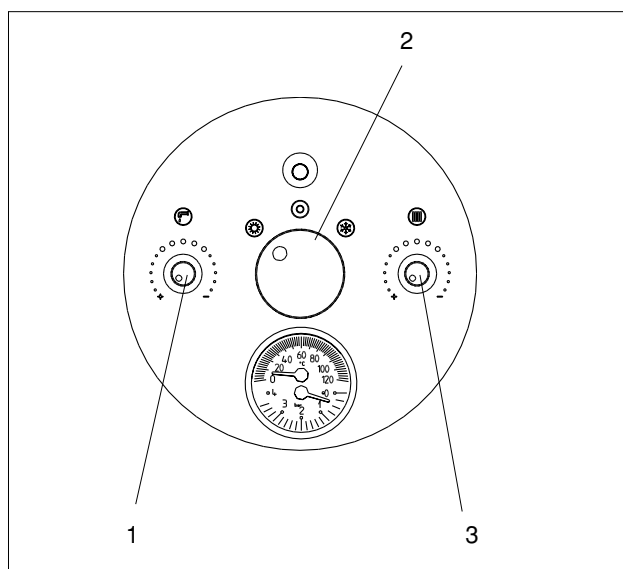
Les chaudières suivent un cycle automatique de réglage de la puissance max. du chauffage.
Par conséquent aucun réglage manuel n'est prévu.

Après avoir effectué tous les contrôles:

- Positionner le sélecteur de fonction (2) sur ☀ "été" ou ❄ "hiver" selon la saison
- Régler le thermostat de la chaudière (3) dans l'aire d'autoréglage et le thermostat sanitaire (1) selon les exigences du client.

⚠ Les chaudières sont fournies pour le fonctionnement à GN (G20) ou bien à GPL (G30/G31); elles sont déjà réglées à l'usine selon ce qui est indiqué sur la plaque technique, elles ne nécessitent donc aucune opération de tarage.

⚠ Tous les contrôles doivent être exclusivement effectués par le Service d'Après-Vente.



LEDS, ANOMALIES ET SOLUTIONS

Selon le fonctionnement de l'appareil, le voyant à diode (LED) signalant l'état de la chaudière apparaît d'une couleur différente: vert, rouge ou jaune.

VOYANT VERT

- Clignotant avec une fréquence de 1 seconde allumé - 5 secondes éteint = chaudière en attente, pas de présence de flamme.

- Clignotant avec une fréquence de 0,5 seconde allumé - 0,5 seconde éteint = arrêt provisoire de l'appareil causé par les anomalies suivantes à réarmement automatique:

- pressostat de l'eau (durée d'attente 10 minutes environ)
- pressostat de l'air différentiel (durée d'attente 10 minutes environ)
- transitoire en attente de l'allumage.

Au cours de cette phase la chaudière attend le rétablissement des conditions de fonctionnement. Si, une fois le temps d'attente écoulé, la chaudière ne reprend pas son fonctionnement normal, l'arrêt devient définitif et le signal lumineux s'éclaire en rouge.

- Clignote rapidement avec affichage bref, entrée/sortie fonction S.A.R. A. (Système Automatique de Réglage d'Ambiance). En plaçant le sélecteur de température de l'eau de chauffage (3) sur la zone indiquée - valeur de la température comprise entre 55 et 65 °C - vous activez le système d'auto-régulation S.A.R.A.: la chaudière varie la température de refoulement en fonction du signal de fermeture du thermostat d'ambiance.

Lorsque la température configurée avec le sélecteur de température de l'eau de chauffage est atteinte, un décompte de 20 minutes commence.

Si pendant ce laps de temps le thermostat d'ambiance continue à demander de la chaleur, la valeur de la température configurée augmente automatiquement de 5°C.

Lorsque la nouvelle valeur configurée est atteinte, un autre décompte de 20 minutes supplémentaires commence.

Cette nouvelle valeur de la température est la somme de la température configurée à la main avec le sélecteur de température de l'eau de chauffage et de l'augmentation de +10°C de la fonction S.A.R.A .

Après le deuxième cycle d'augmentation, la valeur de la température reste la même jusqu'au terme de la demande de chaleur qui en interrompt le cycle.

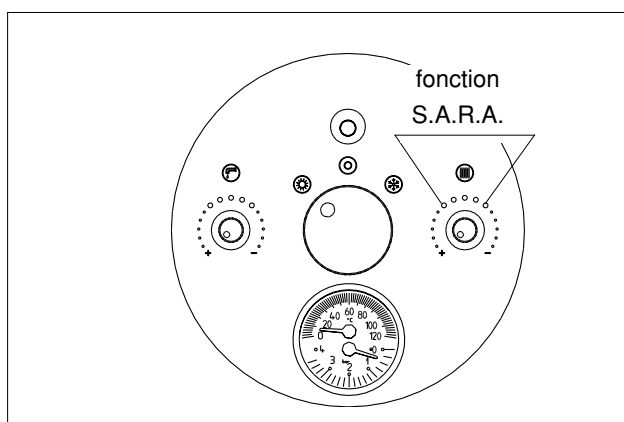
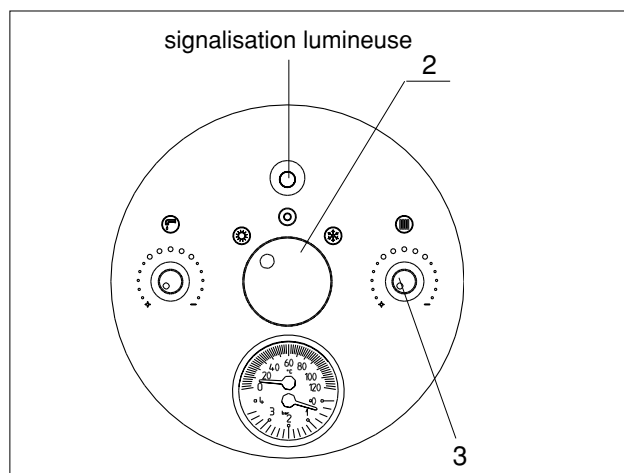
Au moment d'une ultérieure demande de chaleur la chaudière fonctionnera avec la valeur de température configurée avec le sélecteur de température de l'eau de chauffage.

- Vert fixe c'est-à-dire présence de flamme, la chaudière fonctionne normalement.

VOYANT ROUGE

- Rouge fixe indique un blocage de la chaudière causé par les anomalies suivantes:

- Blocage de la flamme
- Alarme de panne électronique ACF
- Intervention du thermostat des fumées



- Sonde NTC du chauffage
- Du pressostat d'eau (après la phase transitoire).

⚠ Après un ARRET DE SURETE attendre 10 secondes avant de rétablir les conditions de démarrage.

Pour rétablir le fonctionnement positionner le sélecteur de fonction (2) sur ☉ (déblocage) et le positionner à nouveau sur la position désirée (été ou hiver).

- Clignotant indique un blocage de la chaudière causé par l'intervention du thermostat de limite.

Pour rétablir le fonctionnement positionner le sélecteur de fonction (2) sur ☉ (déblocage), attendre 5-6 secondes, agir manuellement en appuyant le bouton du thermostat limite et positionner à nouveau le sélecteur sur la position désirée (été ou hiver).

⚠ Si les tentatives de déblocage ne permettent pas de rétablir le correct fonctionnement de la chaudière, demander l'intervention du Service Après Vente.

VOYANT JAUNE

- Jaune fixe:anomalie de la sonde NTC sanitaire. Ne s'affiche que si la chaudière est en attente.

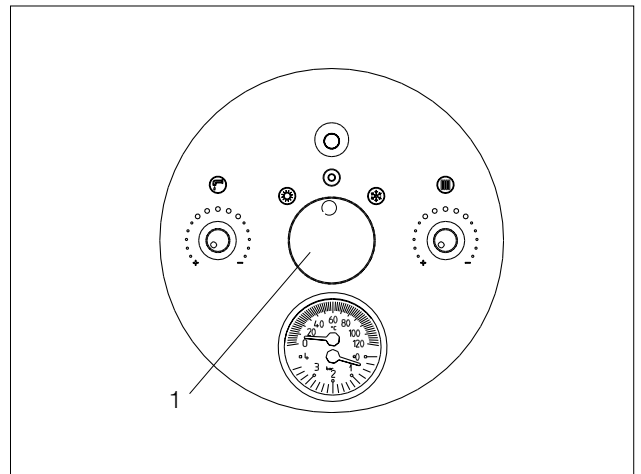
La chaudière fonctionne normalement, mais elle ne garantit pas la stabilité de la température de l'eau sanitaire.

Demandez l'intervention du Service après-vente pour effectuer un contrôle.

SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'USAGE

En cas d'absences temporaires (week-end, courts voyages, etc.) positionner le sélecteur de fonction sur ☉ (éteint-déblocage-signal vert allumé clignotant). Ainsi faisant l'alimentation électrique et l'alimentation du combustible sont actives et la chaudière est protégée par les systèmes:

- **Antigel:** lorsque la température de l'eau de chaudière descend au dessous de 5°C, le brûleur s'allume à la puissance minimale jusqu'à ce que avec la chaudière en fonctionnement chauffage, la température de l'eau atteigne 35°C. A ce moment-là, le brûleur s'éteint et après 30" s'éteint le dispositif de circulation.
- **Antiblocage dispositif de circulation et vanne trois voies:** le dispositif de circulation se met en marche pendant 30" après environ 24 heures du dernier cycle de fonctionnement.

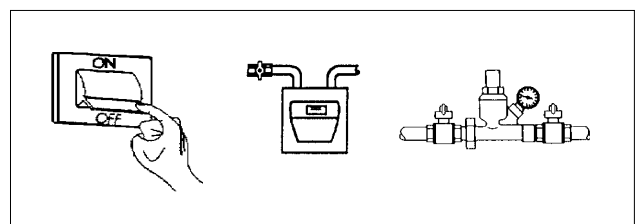
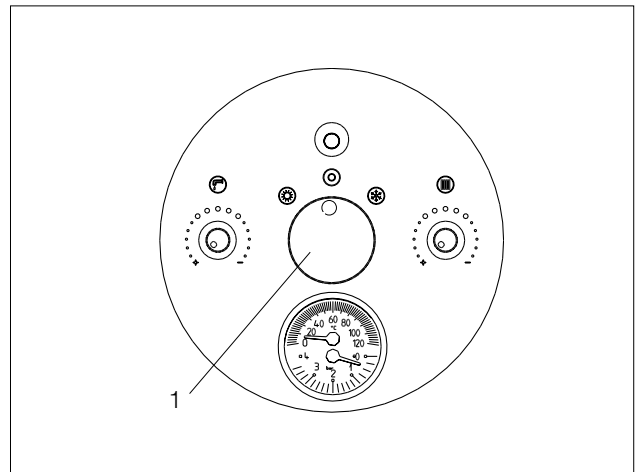


SUSPENSION DE L'USAGE PENDANT DE LONGUES PERIODES

En cas de non-utilisation de la chaudière OCEANE pendant une longue période, effectuer les opérations suivantes:

- Positionner le sélecteur de fonction sur ☉ (éteint-déblocage) (signal vert allumé clignotant)
- Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint": le signal vert doit s'éteindre.
- Fermer les robinets du combustible et de l'eau de l'installation thermique et sanitaire.

⚠ **Dans ce cas-là, les systèmes antigel et antiblocage sont désactivés. Vider l'installation thermique et sanitaire en cas de présence de gel.**



CHANGEMENT DE GAZ

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels.

La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

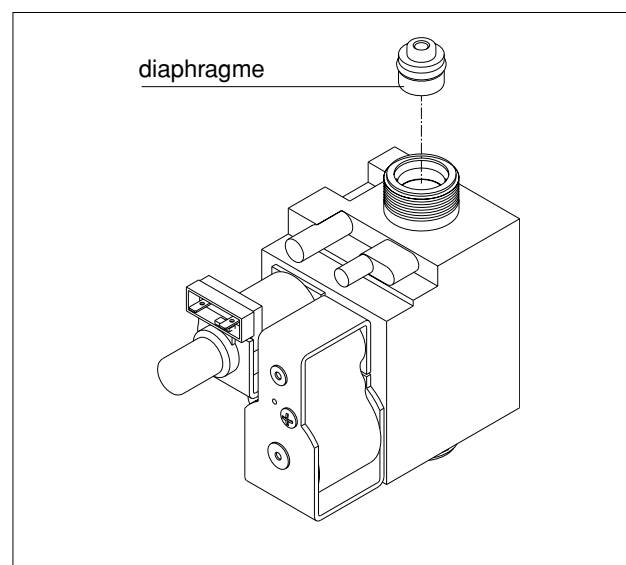
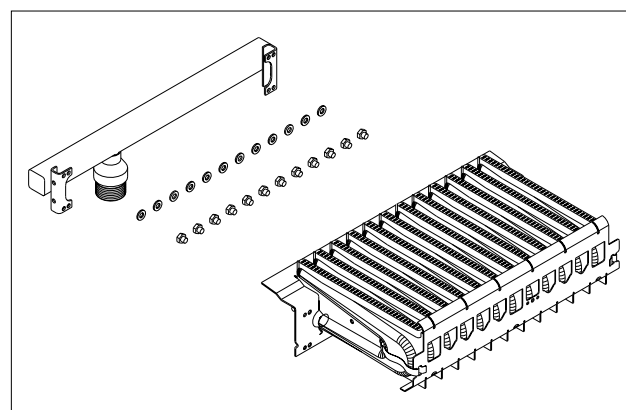
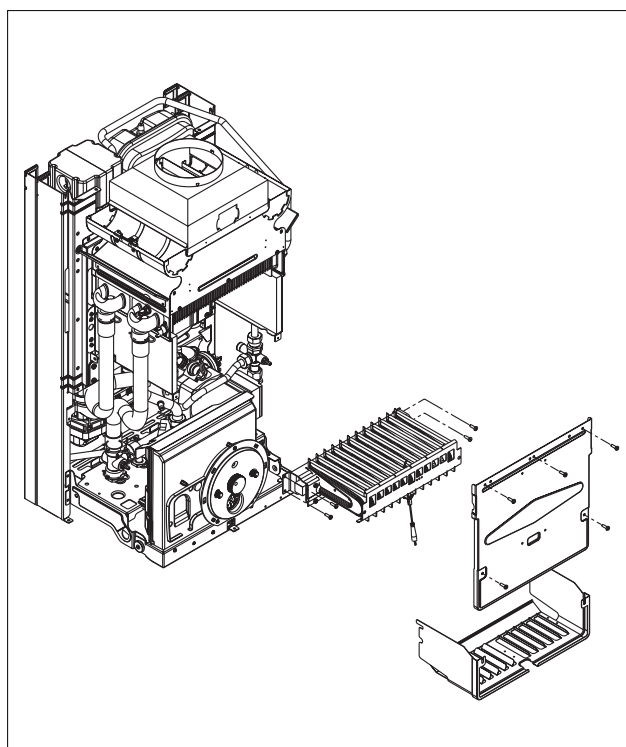
Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

⚠ Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

- Débrancher la chaudière et fermer le robinet du gaz
- Ôter: l'enveloppe, le couvercle, le fond de la chambre de combustion
- Débrancher le câble bougie
- Dévisser les quatre vis de fixation du brûleur, ôter ce dernier avec la bougie attachée et le câble relatif
- En utilisant une clé à tube ou plate de 7, ôter les injecteurs et les remplacer avec ceux du kit

⚠ **Utiliser et monter impérativement les rondelles contenues dans le kit même en cas de collecteurs sans rondelles.**

- Insérer à nouveau le brûleur dans la chambre de combustion et visser les quatre vis qui le fixent au collecteur du gaz
- Pour transformation gaz naturel en GPL: éliminer le diaphragme de la vanne gaz
- Pour transformation GPL en gaz naturel: insérer le diaphragme dans la vanne gaz
- Remonter le couvercle et le fond de la chambre de combustion
- Brancher le câble bougie
- Brancher la chaudière et ouvrir le robinet du gaz
- À la suite des opérations de transformation, appliquer l'adhésif rouge identifiant l'alimentation GPL or l'adhésif jaune, relatif à l'alimentation gaz naturel
- À ce moment, il est possible de passer aux opérations de tarage
- Remonter l'enveloppe.



Les chaudières sont livrées pour le fonctionnement à GN (G20/G25) ou à GPL (G31); elles ont été réglées à l'usine selon les indications de la plaque technique.

Au cas où il serait nécessaire d'effectuer à nouveau des réglages, par exemple après des opérations d'entretien extraordinaire, le remplacement de la vanne gaz ou après une transformation de gaz méthane à GPL ou vice-versa, il faudra suivre les procédures décrites à la suite.

! Les réglages de la puissance maximale et du minimum sanitaire doivent être effectués dans la séquence indiquée et exclusivement par le Service d'Après Vente.

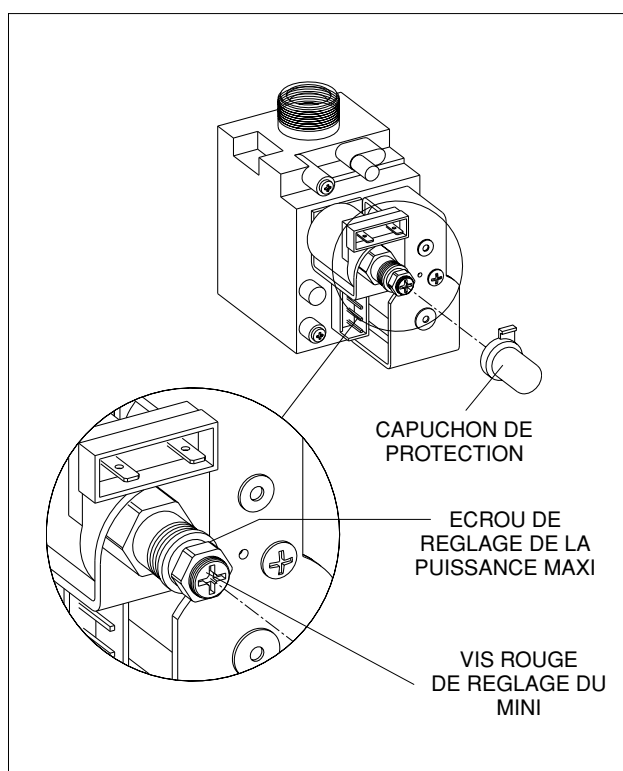
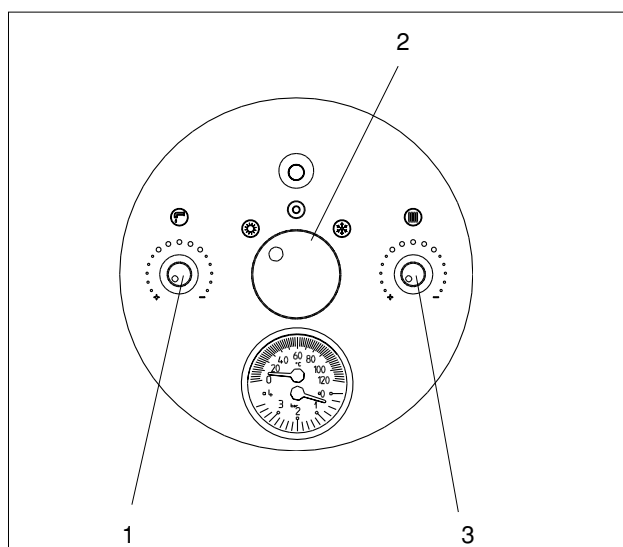
- Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
- Dévisser les vis de fixation de l'enveloppe
- Déplacer à l'avant et ensuite vers le haut la base de l'enveloppe pour la décrocher du châssis
- Dévisser les vis de fixation du tableau de bord
- Basculer le tableau de bord
- Dévisser de deux tours la vis de la prise de pression amont de la vanne du gaz, connecter le manomètre

RÉGLAGES DE LA PUISSANCE MAXIMUM ET DU MINIMUM SANITAIRE

- Ouvrez un robinet d'eau chaude avec le maximum de débit
- Sur le tableau de commande:
 - Mettez le sélecteur de fonction (2) sur ☀️ (été)
 - Mettez à la valeur maximum le sélecteur de température de l'eau sanitaire (1)
- Mettez sous tension la chaudière en plaçant l'interrupteur général de l'installation sur allumé
- Vérifiez si la pression lue sur le manomètre est stable; ou avec un milliampèremètre placé après le modulateur, vérifiez si le modulateur reçoit le maximum de courant disponible (165 mA)
- Ôtez le capuchon de protection des vis de réglage en vous aidant d'un tournevis comme d'un levier
- Avec une clé de 10, agissez sur l'écrou de réglage de la puissance maximum pour obtenir la valeur indiquée sur le tableau à la page 8.
- Déconnectez un faston du modulateur
- Attendez que la pression lue sur le manomètre s'établisse sur la valeur minimum
- Avec un tournevis cruciforme, en faisant attention à ne pas appuyer sur l'arbre intérieur, agissez sur la vis de réglage rouge du minimum sanitaire et étalonnez jusqu'à ce que vous lisiez sur le manomètre la valeur indiquée sur le tableau à la page 8.
- Reconnectez le faston du modulateur
- Fermez le robinet d'eau chaude sanitaire

! Après toutes les interventions effectuées sur l'organe de réglage de la vanne de gaz, scellez-le à nouveau avec de la cire à sceller.

- Remettez en place le capuchon de protection des vis de réglage avec soin et précaution.
- Reportez le sélecteur de température de l'eau sanitaire à la valeur désirée
- Refermez le tableau de bord
- Remettez en place l'habillage.



ENTRETIEN

Pour garantir un bon fonctionnement de la chaudière, pour prolonger sa durée et pour son fonctionnement en toute sécurité, il est opportun qu'à chaque début de saison de chauffage l'appareil soit inspecté par professionnel qualifié. Pour le modèle VMC, il est également nécessaire de faire procéder à l'entretien et vérification de la bouche d'extraction.

L'entretien permet aussi de réduire les frais, les émissions polluantes et de garantir la fiabilité de l'appareil dans le temps. Pour le contrôle de dispositif de sécurité VMC il faut déboîter le conduit de raccordement de la bouche d'extraction; obturer ce conduit. Le déclenchement doit se faire en moins de 105 secondes.

Avant de commencer les procédures d'entretien, il sera nécessaire de:

- débrancher l'appareil, en positionnant l'interrupteur général sur "ÉTEINT"
- fermer le robinet d'interception du combustible.

Après avoir terminé les opérations d'entretien nécessaires, rétablissez les conditions initiales.

Procédez à l'analyse des produits de la combustion afin de vérifier le bon fonctionnement de votre chaudière.

Entretien de circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur bithermique des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Désembouer et détartrer le circuit sanitaire si nécessaire.

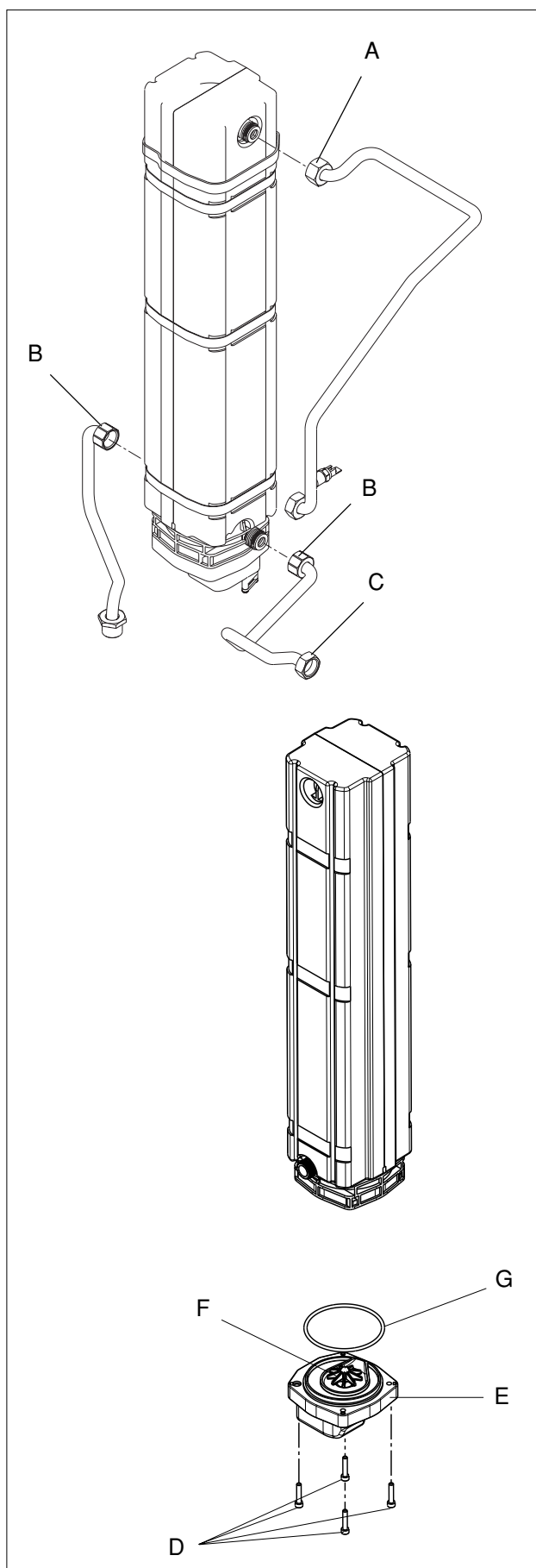
Nettoyer l'échangeur extérieurement.

Pour le nettoyage intérieur de l'échangeur bi-thermique, il est nécessaire d'enlever l'échangeur de la caisse air et procéder au nettoyage de celui-ci en se reliant directement aux raccords de l'échangeur et pas aux raccord entrée/sortie eau sanitaire

- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 0,7 bar), la soupape de sécurité et le disconnecteur.

Circuits sanitaire

- Couper l'alimentation électrique de la chaudière
- Vider le circuit sanitaire
- Connecter le câble de connexion circulateur
- Dévisser l'écrou (A) de fixation du tuyau échangeur-mini ballon
- Dévisser les 2 écrous (B) des tuyaux recirculation et sortie eau chaude mini-ballon
- Dévisser l'écrou (C) qui fixe le tuyau au raccord à trois voies et récupérer les quatre joints d'étanchéité
- Déconnecter la bande de fixation du mini-ballon à la plaque supérieure
- Tirer vers le haut le mini ballon et l'enlever.
- Dévisser les vis de fixation (D) et enlever l'ensemble circulateur (E)
- **Vérifier l'intégrité du joint du circulateur (F) ou du joint d'étanchéité (G) et les substituer si nécessaire.**

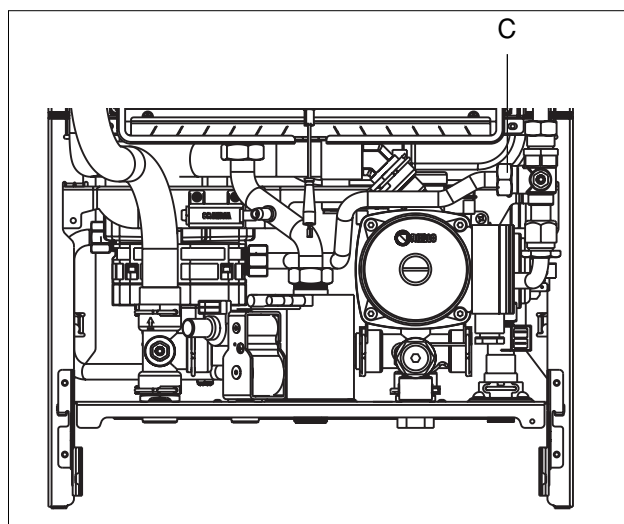


Remontage: procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées, en suivant les procédures décrites ci-après:

- insérer le mini ballon dans le siège approprié et fixer l'écrou (A) avec son joint
- fixer les écrous (B) avec les joints correspondants
- fixer l'écrou (C) avec le joint qui fixe le tuyau au raccord à trois voies
- serrer les quatres écrous avec une clé plate de 24 mm
- insérer dans son siège le connecteur électrique d'alimentation de la pompe, placé sur la partie inférieure du mini ballon.

Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

Remettre en route la chaudière en effectuant les tests de fonctionnement.



SERVICE APRES VENTE

Les chaudières murales OCEANE doivent être installées et mises en service par un installateur reconnu. La chaudière doit être soumise à un entretien régulier, au moins une fois par an.

LA GARANTIE N'EST PAS VALABLE AU CAS OU:

- l'installation n'est pas réalisée conforme aux instructions dans le manuel technique
- les pannes sont causées par manque de combustible ou par une alimentation insuffisante de combustible;
- les pannes sont causées par le mauvais fonctionnement dû à encrassement: filtres bouchées, échangeurs entartés ou emboués
- le client ne peut pas prouver que la chaudière est toujours sous garantie. Document qui est valable pour prouver la période de garantie:
- document de garantie, bien rempli et renvoyé à Riello s.a.

Cod. 10025472 - Ed. 1 - 45/03



RIELLO S.A. Parc Activité "Les Portes de la Forêt" 16, Allée Clos des Charmes - 77090 COLLEGIEN
